

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

There are some creases in the middle of the pages.
Pages 299, 432 are incorrectly numbered page 296, 32.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 11.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 13 MARS 1879

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Le Sénat, par A. Gélinas.—A la veillée, par Fabien Vasse.—Chronique américaine, par Anthony Ralph.—Les hommes de 1837 (suite et fin).—Nos gravures.—Paul Tahourenché, grand-chef des Hurons, par Abatisstari (suite).—La bande rouge, par F. du Boisgobey (suite).—Nouvelles étrangères.—Choses et autres.—Mémorial nérologique.—Mélanges.—Les femmes.—Le jeu de dames.—Les échecs.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : L'hon. Clément-François Cornwall, B.A.; L'hon. Charles Boucher de Boucherville; Sévère Rivard, écrivain; F. de St. Croix Brecken, écrivain; Joseph Tassé, écrivain; L'élection du nouveau président de la République; Versailles: Le maréchal de MacMahon rendant visite à M. Jules Grévy; Election de M. Grévy à la présidence de la République; Les nouveaux ministres français: M. le Royer, M. Cochery, l'Amiral Jauréguibery, M. Lepère, M. Jules Ferry.

LE SÉNAT

Il y a environ deux ans, nous traitions, ici même, dans les colonnes de *L'Opinion Publique*, un sujet important, qui occupait en ce moment l'attention du Sénat, où il a occasionné, dès l'ouverture de la session, un débat animé. Il s'agit de la composition du ministère fédéral. Nous rappelons quelle rude tâche avait dû s'imposer Sir John Macdonald et M. Mackenzie pour constituer leurs cabinets de façon à donner satisfaction aux éléments disparates qui composent notre population. Il fallait que le gouvernement, qui est formé par treize ministres, comptât dans son sein quatre représentants du Bas-Canada, cinq du Haut, et quatre des provinces du Golfe. De plus, un ou deux de ces ministres devait être Irlandais catholique, deux ou trois devaient être pris dans le Sénat; en outre, dans la province de Québec, l'un des quatre devait être Anglais et protestant; on établit aussi la coutume de prendre un des trois Canadiens-français au Sénat. Comment construire un ministère, avec tant de restrictions et d'entraves, sans exciter la jalousie ou le mécontentement de quelqu'un!

Il y eut des murmures dans le temps, il y en a encore aujourd'hui. Les Irlandais se plaignaient déjà, dès l'avènement du nouveau gouvernement, de n'être re-

présentés dans le cabinet que par un seul des leurs, M. O'Connor, qui occupe le poste que l'on considère comme le moins important, celui de Président du Conseil. Voici maintenant les sénateurs du Bas-Canada qui se plaignent, à leur tour, de ce que la Chambre Haute ne compte aucun ministre de notre province. Ils reprochent à l'administration d'avoir abandonné un usage qui date de l'établissement du règne actuel. Sur treize ministres réguliers, il n'y a que deux sénateurs, M. Campbell et M. Aikens, tous deux du Haut-Canada. Il y a bien le président, M. Wilmot, des provinces du Golfe, qui a droit de siéger au Conseil, mais qui n'a pas de portefeuille. La province de Québec n'est pas représentée. La discussion fut commencée par l'hon. M. Bellerose, à l'occasion des débats sur l'adresse en réponse au discours du trône. Elle occupa le Sénat pendant deux séances. L'hon. M. Trudel parla dans le même sens que M. Bellerose, c'est-à-dire en blâmant le premier ministre de n'avoir pas demandé aucun sénateur du Bas-Canada pour faire partie de son cabinet. Il fit, à ce propos, quelques considérations remarquables. Il dit que la Chambre Haute était trop négligée par les hommes du pouvoir, lesquels, n'ayant pas à dépendre de la majorité du Sénat, consacraient tous leurs soins et toute leur attention à la Chambre populaire. A ce régime, le Sénat perd de son prestige et de son autorité.

L'honorable sénateur a cité des chiffres pour démontrer, en outre, abstraction faite des prétentions du Bas-Canada, que la Chambre Haute n'a pas tout ce qu'elle aurait droit d'avoir. En Angleterre, le nombre des ministres, qui est actuellement divisé également entre la Chambre des Lords et la Chambre des Communes, était autrefois beaucoup plus grand dans la première que dans la seconde.

De 1760, date de l'inauguration du système de ministère responsable, à 1800, sur quatorze ministres qui composaient le cabinet, on ne comptait qu'un seul *commouner*: les treize autres étaient à la Chambre des Lords. En 1812, la Chambre basse avait deux ministres sur douze. A partir de 1812, on constate que la Chambre des Communes possède à peu près le tiers des portefeuilles. En 1858, lors de la formation du deuxième ministère Palmerston, il y eut intervention pour la première fois, et sur quinze ministres, les lords n'en eurent que cinq. En 1863, l'ancienne coutume reparut, et les lords eurent huit portefeuilles sur quinze. Sous lord Derby, en 1866, ce fut le tour des Communes d'avoir huit ministres sur quinze; mais, en 1867, elles tombèrent à six, contre les lords neuf. Sous M. Gladstone, il y avait dix-sept ministres, dont huit appartenaient à la Chambre des Pairs. Présentement, comme nous l'avons déjà dit, la proportion est égale. Il y a douze ministres, dont six aux Communes et six à la Chambre des Lords. Lord Beaconsfield a plusieurs fois exprimé l'opinion que cette répartition égale des portefeuilles entre les deux Chambres était la plus correcte et la plus conforme à l'esprit de la constitution.

L'hon. M. Trudel, en mentionnant ces faits, déclara qu'il n'avait pas l'intention d'établir une comparaison entre le Sénat canadien et la Chambre des lords et d'appliquer dans toute sa force à notre parle-

ment la doctrine de M. Disraeli. Les conditions des deux pays sont bien différentes. Seulement, il croit que l'on pourrait faire plus qu'on ne fait pour le Sénat, et qu'au lieu de l'ignorer et de le mépriser, on devrait travailler à maintenir son prestige et son importance.

L'hon. M. Campbell répondit au nom du gouvernement. Il exposa les difficultés qui se rencontrent dans l'organisation d'une administration comme celle-ci. Il est impossible de contenter tout le monde.

Quant à ce qui se pratique en Angleterre, il ne faut pas oublier, non plus, deux points importants. D'abord, les lords étant héréditaires et pour la plupart d'ancienne noblesse, ont un prestige naturel et des titres auxquels un sénat colonial ne peut prétendre. Puis, on doit tenir compte du fait non moins important que la Chambre des Pairs est aussi nombreuse que celle des Communes, tandis que notre Sénat n'a guère que le tiers des membres des Communes. En outre, on est souvent obligé, à cause des circonstances, de modifier temporairement les coutumes et les usages dans les pays nouveaux comme le nôtre. Ainsi, à Québec, lors de l'arrivée au pouvoir de l'administration Joly, le nouveau premier ministre fut forcé de ne prendre qu'un seul de ses collègues dans le Conseil législatif, qui avait toujours eu jusque-là deux ministres sur sept.

A. GÉLINAS.

A LA VEILLÉE

On vient de nous passer pour la lecture trois jolis petits livres : *La petite géographie des écoles canadiennes*, et deux livres anglais, l'un intitulé : *Le nouveau cours de langue anglaise selon la méthode d'Ollendorff, à l'usage des écoles, académies, pensionnats et collèges*; l'autre s'appelle *The Pronouncing Book*.

Ces trois ouvrages ont été composés et écrits par le révérend messire Nantel, prêtre, supérieur du Séminaire de Sainte-Thérèse. Le nom de cet auteur est bien connu. Il est à lui seul un éloge de ces trois ouvrages.

Nous en causerons cependant. *La petite géographie canadienne* est écrite dans un style simple, clair et précis. C'est aussi ce qu'il fallait pour l'intelligence des jeunes enfants à qui elle est spécialement destinée.

Voici comment l'auteur explique sa méthode d'enseigner la géographie :

L'enseignement développé dans ce livre et surtout dans les leçons qui suivent est basé sur ce principe qu'avec les enfants il faut parler de ce qu'ils connaissent pour les conduire par degrés à ce qu'ils ignorent encore.

Le lieu natal est donc, suivant ce principe, le point de départ naturel dans l'enseignement de la géographie.

Du lieu natal on passe aux lieux voisins, et l'élève apprend à distinguer la paroisse, le village, la ville, le comté, etc., etc.

Telle est la méthode de la *petite géographie canadienne*.

Suivant ce principe, l'auteur a divisé son ouvrage en trois parties.

La première partie renferme des notions générales sur la terre : l'eau, les lieux, les directions, les distances, etc., etc.

Dans la seconde, il parle du Canada, ses bornes, ses divisions, ses richesses mi-

nérales, végétales et animales, sa forme de gouvernement, etc., etc.

La troisième et dernière partie est consacrée à l'étude du globe terrestre, sa forme, sa position au milieu de l'univers, et ses divisions.

Cette manière d'étudier la belle science de la géographie nous semble la plus simple et la plus naturelle.

Exemple : Le maître interroge son élève :

- Que voyez-vous ?
- Où demeurez-vous ?
- Dans quel rang ou concession ?
- Dans quelle paroisse ?
- Dans quel comté ?
- Dans quelle province ?
- L'élève répondra :
- Je vois de la terre, de l'eau, une montagne.
- Je demeure chez mon père.
- Dans le Petit Rang.
- Dans Saint-David.
- Dans le comté d'Yamaska.
- Dans la province de Québec.

Puis petit à petit l'instituteur le conduira plus au large dans le domaine de la science. Il lui parlera des différents pays du monde, de leurs usages; il lui expliquera la forme du globe terrestre, les lignes astronomiques qui le traversent, ses pôles, les mers, les continents, etc., etc. Ainsi de degré en degré, l'enfant arrivera par cette étude à la connaissance de tout ce qu'il est bon et utile de connaître du "monde" pour connaître et aimer le Créateur de tous "les mondes" ainsi que pour connaître et aimer son pays, qui est toujours le meilleur et le plus beau de tous les pays, comme le dit un vieil adage.

La petite géographie canadienne mériterait une nouvelle édition avec les quelques corrections nécessitées par les changements opérés dans la conformation des empires par les bouleversements politiques des dernières années.

Nous nous permettrons quelques petites suggestions.

Certaines parties de l'ouvrage auraient peut-être besoin d'un peu plus de détails. Par exemple, le chapitre consacré à l'énumération des ressources de notre pays; les qualités de son sol; ses richesses forestières; la température; ses terres incultes, ne nous semble pas complet. Il faudrait plus de détails; in liquer les endroits où se trouvent nos belles forêts; leur moyen de communication avec les grands centres; leur distance des marchés, etc. Puisque ce bon petit livre est surtout répandu dans nos écoles primaires à la campagne, il faut en faire un livre capable d'inspirer aux jeunes enfants de l'attrait pour le pays et les espérances de fortune et de bonheur qu'il offre à ceux qui veulent y travailler et y vivre. Un livre de cette nature, nous l'avons déjà dit, serait un puissant moyen de faire aimer le pays et l'agriculture et de favoriser la colonisation de nos forêts.

Mais tel qu'il est, ce petit livre de cent cinquante pages a déjà rendu de grands services à la jeunesse de nos écoles. Nous en souhaitons une nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée, parce que nous sommes convaincu quel pourra rendre encore des services plus importants aux jeunes élèves et à la cause de l'agriculture et de la colonisation.

Nous nous permettons d'indiquer ce

matique se trouve tout au long dans la récente *Histoire d'un Crime*, de Victor Hugo.

Puisque nous en sommes à l'article nécrologie, allons jusqu'au bout de ce triste chapitre.

Il vient de mourir, au Tong-King, un prêtre des Missions étrangères, le P. Dallet, qui, avant son départ, avait appris l'état de typographe dans la maison Didot, afin d'utiliser ses connaissances au profit de ses travaux apostoliques. Arrivé à Bangaloro, il y fonda une imprimerie, et le premier livre qui sortit de ses presses fut un catéchisme en anglais et en langue indigène. Il préparait les matériaux d'une histoire des missions en Cochinchine, lorsqu'il a succombé aux suites d'une maladie de ce climat meurtrier, à l'âge de 49 ans. Un nouveau patron pour les typographes.

La junte municipale de Gênes vient de recouvrer, dernièrement, les cendres de Christophe Colomb, découvertes dans la cathédrale de Saint-Domingue, île d'Haïti, le 10 septembre 1877.

On sait que Christophe Colomb mourut à Valladolid, en 1506, à l'âge de 64 ans. Inhumé d'abord à Seville, ses restes furent plus tard transportés à Saint-Domingue.

Ces restes sont renfermés dans une fiole en cristal, portant en lettres d'or cette inscription en langue italienne :

Cendres de l'immortel Christophe Colomb, découvertes dans la cathédrale de Saint-Domingue, le 10 septembre 1877. A la ville de Gênes, ses fils affectueux, G. Gio. Batt. et Luigi Cambiaso.

Les donateurs sont tous deux consuls, l'un du gouvernement dominicain, l'autre du royaume d'Italie.

Le 3 septembre prochain, on célébrera à l'église Notre-Dame un service à la mémoire de M. Thiers. Six cents choristes de l'Orphéon de Paris, sous la direction de M. Donnhäuser, chanteront la messe et les chœurs, composés pour la circonstance par M. Vervoitte, maître de chapelle de l'église métropolitaine. On parle d'une décoration funèbre magnifique à l'intérieur et à l'extérieur de Notre-Dame.

En attendant que la basilique, placée sous le vocable de Sainte-Marie de l'Almadena, dans laquelle s'élèvera le tombeau de l'infortunée défunte reine Mercédès, basilique pour laquelle le roi fera prélever chaque année un million de réaux sur sa liste civile, somme qui se grossira de 400,000 réaux donnés aussi annuellement par le duc de Montpensier et la princesse des Asturies, le monument provisoire où reposent les restes vient d'être terminé.

Ce panthéon se compose de six colonnes basses de marbre blanc qui soutiennent le sarcophage, de même matière. Sur l'autel de la chapelle, où se trouve le monument, on a placé une toile du célèbre peintre Zurbaran, qui représente la *Vierge de la Mercédès*, et, en face de ce tableau, sur quatre supports d'argent, les couronnes magnifiques qui ornaient le tombeau de saint François-le-Grand.

Ajoutons que le tombeau définitif de la reine Mercédès sera orné des diamants qui, propriété de la reine Isabelle, et d'une valeur de plus de trois millions de francs, sont aujourd'hui déposés à la cathédrale d'Atocha.

De ces reines défunte ou détronée, passons à une reine vivante, à votre souveraine Victoria, qui, depuis vingt-deux ans qu'elle règne, vient de passer sa quatrième revue navale à Spithead, près de l'île de Wight. Le gouvernement préparait cette démonstration depuis trois semaines. On a beaucoup remarqué, dans l'escorte de la reine, les ambassadeurs de Chine et du Japon. La flotte comprenait 26 navires, dont dix cuirassés, portant deux cents dix-neuf canons et manœuvrés par 6,692 marins. Parmi les bâtiments, on voyait l'*Hercule*, dont la cuirasse mesure neuf pouces d'épaisseur, avec des canons de 18 tonnes ; le *Monarch*, armé de canons de 25 tonnes ; le *Thunderer*, dont les canons de 38 tonnes percent à la distance d'un mille une plaque d'acier de 14 pouces d'épaisseur ; le *Minotaur*, le *Northumberland*, qui mesurent chacun 500 pieds de long.

Les trois autres revues antérieures ont eu lieu le 23 avril 1856, après la guerre de Crimée. L'escadre se composait de 269 navires, avec 3002 canons et 30,000 hommes d'équipage. La seconde, le 17 juillet 1867, en l'honneur du sultan. L'avant-dernière, en 1873, à l'occasion de la visite du shah de Perse.

Et pendant que ces solennités guerrières se passent en Angleterre, que l'Allemagne vient d'essayer un canon monstre qui, à dix milles de distance, perce la cuirasse la plus épaisse d'un vaisseau, et dont chaque boulet revient à £30, le Congrès de la paix tient sa séance au Trocadéro, et ses braves membres discutent, avec le plus grand sérieux, les moyens de persuasion propres à remplacer les solutions armées.

Notre foi en l'éloquence est très-forte, mais, dans la logique internationale, l'argument le plus décisif, le plus concluant, nous ne disons pas le plus vrai, sera, pour longtemps encore, la voix de celui qu'on nomme *l'ultimatum*, vulgairement le canon.

Transition heureuse, à propos de canon, parlons des sourds. Vous savez que, depuis des années, les muets parlent, tant et si bien même, qu'on dira bientôt, pour qualifier la loquacité : il parle comme un muet. Franchement, je me suis trouvé l'autre soir dans une réunion où la maîtresse de la maison a dû imposer le silence à un muet, un simple accessit de l'institution. Eh ! bien, les sourds vont entendre à leur tour. Comment cela ? Au moyen d'un appareil aussi peu compliqué qu'ingénieux, et surnommé le *mégaphone*. Ce sont deux petites oreillettes, dont les tubes, construits d'après les principes du microphone, s'adaptent aux oreilles, comme une paire de lunettes sur les yeux.

L'amplification des ondes sonores est telle que M. Badgley pourrait entendre une confidence.

Désormais, les sourds-muets pourront se faire recevoir avocats et plaider. La Justice aveugle ! des avocats sourds-muets ! je plains les clients.

Quelles nouvelles encore ? Ah ! les cochers ont perdu leur cause et les chiens ont gagné la leur. Ceux-ci ont rejeté leur muselière, le collier, portant le nom de leur maître, suffisant à assurer la circulation et la vie de l'espèce ; ceux-là, qui avaient abdiqué, reprendront leur sceptre, je veux dire leur fouet.

Au Trocadéro, l'harmonie règne sans partage ; le contraire a lieu en Bosnie, où l'Autriche aura de la tablature, et se trouve en face d'une insurrection qui grandit chaque jour. Quatre nouvelles divisions viennent de partir pour le théâtre de la guerre. Les musiques militaires ont donné une grande séance au Trocadéro. Une hymne à sainte Cécile, de Gounod, avec accompagnement de harpes, n'a pas eu grand succès ; cela se comprend, tant de douceur au milieu de tant d'éclat de fanfares ! L'ouverture de *Guillaume Tell*, en revanche, a transporté les auditeurs, au nombre de cinq mille.

Lundi et mardi prochain, un festival monstre et international sera donné par les musiques civiles et militaires réunies.

Quinze cents instrumentistes, sous la direction de M. Arban, chef d'orchestre réputé, et l'un de ceux des concerts de l'Orangerie, exécuteront, avec accompagnement du grand orgue, un hymne composé pour la circonstance. En vous munissant du nouvel appareil, le mégaphone, peut-être auriez-vous chance de les entendre. Qui sait ?

Mais pendant que je vous raconte les nouvelles courantes, la ville de Macon célèbre une grande solennité. Elle inaugure à la mémoire du plus illustre de ses enfants, Lamartine, une statue monumentale. La municipalité a décrété trois jours de fête, à cette occasion. La ville regorge de visiteurs, et les chambres d'hôtel ont toutes été converties en dortoirs de 8, 10 ou 12 lits. Les fêtes ont commencé par un pèlerinage au château de Saint-Point, l'ancienne résidence favorite du poète ; puis elles ont continué par une visite à la maison dans laquelle est né le chantre des *Méditations*, et où sa chambre, son cabinet de travail, ont été conservés

tels qu'ils étaient de son vivant. Une procession a parcouru la ville, traînant un char sur lequel était représenté le navire qui transporta Lamartine en Orient. Un autre char, monté par de toutes jeunes filles, vêtues de blanc, ceinturées de bleu, a parcouru la ville, quêtant au profit des pauvres. Le soir, il y a eu feu d'artifice, grand banquet et concert. La statue du grand homme s'élève sur la principale place publique de Macon, en face de l'hôtel-de-ville, entre la Saône, l'horizon de ses prairies, et les maisons étagées des parties hautes de la ville. La statue est l'œuvre du sculpteur Falguière. Lamartine est représenté debout, dans l'attitude de l'orateur parlant aux foules. Des discours éloquents, des pièces de vers, ont été prononcés par des voix autorisées : le maire, le préfet, le général Thierry, M. Tony Révillon, etc. Mlle Favart, de la Comédie-Française, a dit avec âme le poème *l'Immortalité*, et a été acclamée ; ensuite, une autre pièce de vers d'un jeune poète, M. Lucien Paté, connu par quelques à-propos récités au Théâtre français.

Voici un fragment de cette ode :

On eût rêvé pour toi que la guerre civile
T'eût fait périr debout dans ta gloire immole,
Tel que trois jours entiers t'ava l'Hôtel-de-Ville,
Plus noble que d'Anglas et plus beau que Molé.

De ce peuple en fureur qui brisait ses entraves,
Quand ta voix éloquente osait dompter les flots,
Certes, tu méritais la sainte mort des braves :
Le poète avait droit de finir en héros.

Si la mort fut rebelle, en est-ce à toi la faute ?

Aujourd'hui que, le front sorti de nos décombres,
Nous relevons la tête à des soleils plus beaux,
Nous voulons rendre aussi le jour aux grandes
Et nous faisons jaillir la clarté des tombeaux.

Pour en doter nos yeux nous allumons ta gloire,
Dont l'éclat sort plus pur de ses voiles d'un jour,
Et pour l'éternité nous dressons ta mémoire
Dans son rayonnement de génie et d'amour.

M. de Rouchaud, un des amis du poète, a dit en termes magnifiques la vie politique du tribun, et les applaudissements ont éclaté à la fin de cette péroraison, que je ne puis résister à vous citer :

La renommée de Lamartine a maintenant atteint la région supérieure où elle plane au-dessus des orages, où elle domine, de sa hauteur tranquille, les passions et les luttes des partis. C'est une étoile que ne voile plus aucun nuage ; c'est une calme et pure harmonie au sein de laquelle ne monte plus le vain bruit de nos querelles. Et, par une remarquable coïncidence, cette République que Lamartine avait voulu instituer dans notre pays, dont il a élevé si haut l'idée, au berceau de laquelle il a mis la pourpre, et qu'il a bercée de son éloquence, cette République est aujourd'hui debout, grande et forte, et, comme il l'avait voulue, pacifique et généreuse. Elle témoigne pour lui qui avait témoigné pour elle ; elle le proclame par ma voix, à défaut de voix plus puissantes qui n'auraient pas dû manquer à cette solennité, son prophète et son précurseur.

M. Mounet Sully, de la Comédie-Française, a récité un sonnet couronné par l'Académie de Macon, œuvre de M. Gabriel Monavon, de Grenoble. Le voici :

Dépouille désormais l'appareil funéraire,
Toi dont l'âme et la lyre ont régné parmi nous,
Poète aux chants divins dont le chant noble et
D'un long reflet d'amour s'environne et s'éclaire.

Sors vivant aujourd'hui des plis de ton suaire,
Pour être salué par un peuple à genoux,
Qui t'appelle au triomphe et se montre jaloux
De consacrer ton nom comme en un sanctuaire.

Sous le laurier superbe et l'éclatant rayon,
Entre la Réverie et l'Inspiration,
Apparais comme un dieu dégagé de ses voiles.

Et, conduisant Elvire, astre et fleur de beauté,
Viens au seuil radieux de l'immortalité
Ceindre le nimbe d'or et le bandeau d'étoiles.

Je ne doute pas que vous vous associiez de cœur à l'hommage rendu par la France à cette gloire, l'une des plus pures qui aient jamais paru sous le soleil. C'est pour cela que je ne veux rien vous laisser ignorer de cette fête mémorable, fête qui rappelle de grands souvenirs et provoque de nobles pensées.

Que l'on considère le poète, l'auteur des *Méditations* et des *Harmonies poétiques* ; le voyageur aventureux, éblouissant de

son faste les yeux des beaux émir d'Orient ; le tribun politique, arrêtant l'émeute, et faisant, d'une parole, substituer au drapeau rouge l'éclatant aux trois couleurs ; ou le vieillard oublié, que la misère grandit et fortifia ; dans toutes les phases successives de cette éclatante carrière, l'on ne trouve ni nuage, ni tache ; son caractère et sa vie demeurent immaculés.

On peut ne point partager les opinions dont il se fit l'apôtre éloquent, critiquer certaines faiblesses, montrer quelles étaient ses illusions ; mais nul, même de ses adversaires, ne mettra jamais en doute la loyauté de ses actes, la sincérité de ses convictions, sa dignité sous le malheur, et la noblesse de sa vie.

De quel homme aujourd'hui pourrait-on rendre ce témoignage ? Lamartine a régné par son talent et par le prestige de sa personne sur plusieurs générations. Toute une littérature, un monde de poètes, a été formé à son école. Hugo et Musset l'ont salué tour à tour comme leur émule et leur maître.

Le premier, dans cette strophe des *Feuilles d'Automne* :

Oh ! rentre au port, esquif sublime !
Jette l'ancre loin des trémas !
Vois cette couronne unanime
Que la foule jette à tes mats !

Le second, dans sa *Lettre à Lamartine* :

Qui de nous, Lamartine, et de notre jeunesse
Ne sait par cœur ce chant des amants éplorés,
Qu'un soir au bord du lac tu nous es inspirés ?

Depuis quelques années, la cause en est sans doute à nos bouleversements. Lamartine était tombé dans un injuste oubli. Qu'on le compare à nos autres grands poètes, il est leur pair, leur égal, sinon leur supérieur. En tout cas, il a sa note à lui ; ce n'est ni le ton épique d'Hugo, ni la souffrance de Musset. Calme et serin dans son inspiration, Lamartine est lyrique ; il chante naturellement comme l'oiseau ; son vers doux et sonore vous berce et vous enlève loin de la terre. N'est-ce pas là le caractère de la véritable poésie ?

La réaction se fera un jour en faveur du poète. Que dis-je ? elle a déjà commencé. Sa vie devient presque de la légende, et d'anciens amis, tels que M. de Lacretelle, Ern. Legouvé, viennent de publier sur la vie intime de l'écrivain, deux volumes qui auront certainement un grand succès de vente et de lecture.

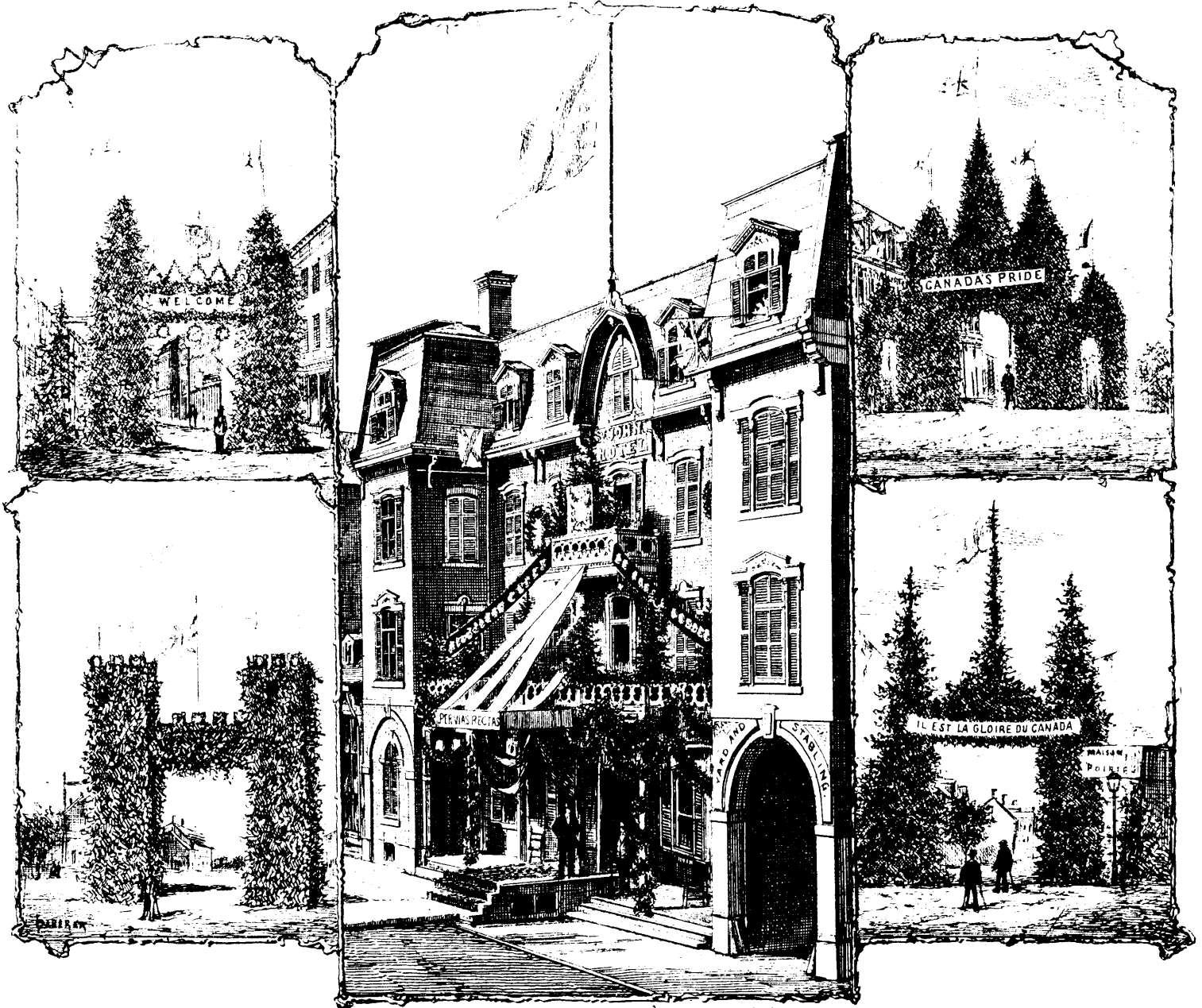
Permettez-moi de puiser à ces sources autorisées quelques renseignements qui vous plairont.

Les habitudes des grands hommes, le train ordinaire de leur vie, ont toujours un attrait secret. Voulez-vous savoir comment Lamartine vivait chaque jour ? Voici :

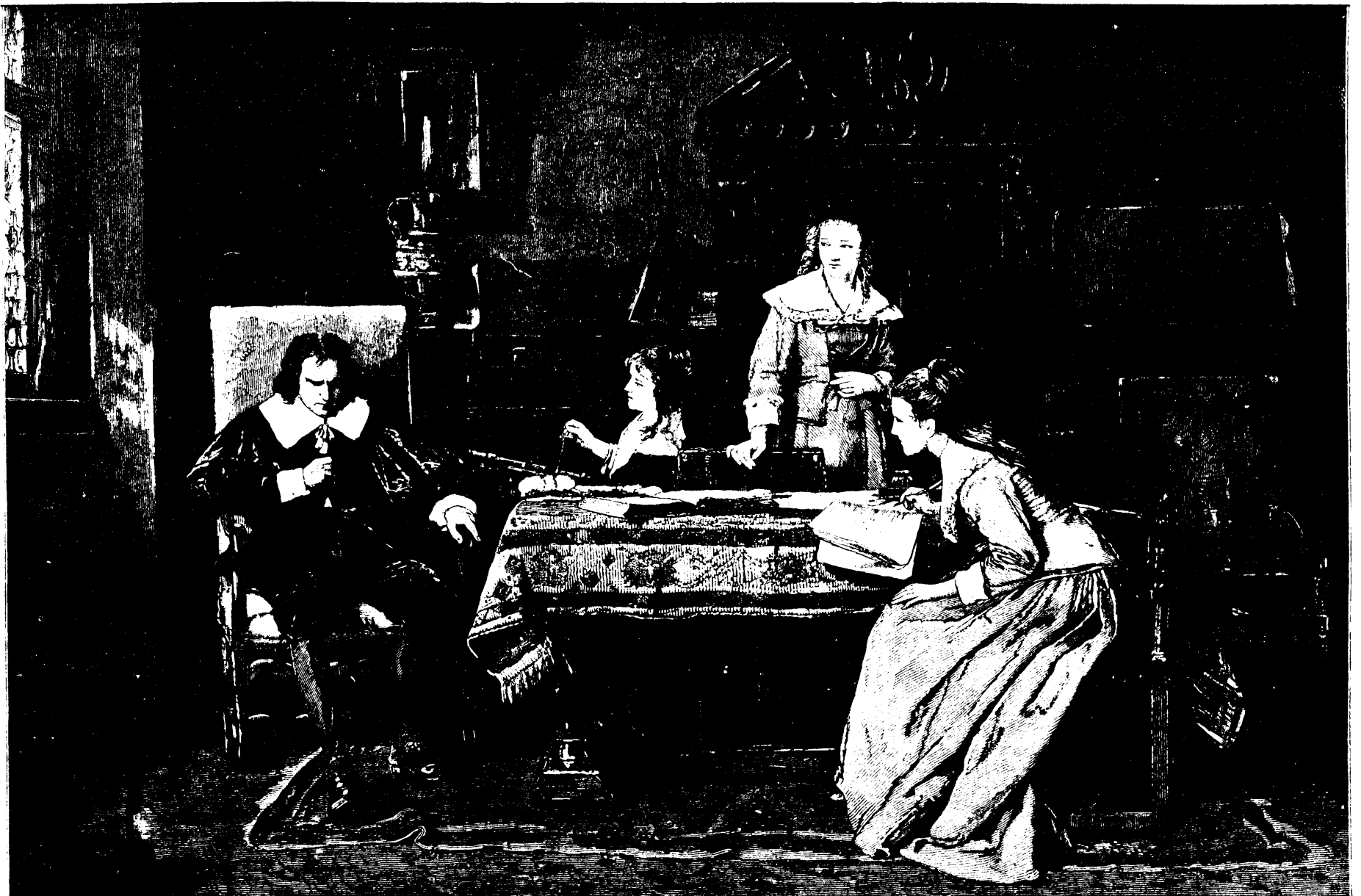
.... Lamartine se levait de bonne heure, comme Victor Hugo. A peine habillé, il passait de sa chambre dans son cabinet, où il n'y avait place que pour une grande table de bois noir et un haut fauteuil. Il ne dérangeait aucun serviteur. Il allumait son feu en toute saison à cinq heures, et se préparait une tasse de thé. Et, pendant de rapides et d'interminables heures de cette élégante écriture, qui fut sa dernière aristocratie, il couvrait des pages d'une dimension énorme d'histoire, de politique ou de mémoires. Comment faisait-il ses vers ? Il ne me l'a jamais dit, mais je le devine. Il appartenait à ses chiens plus que ses chiens ne lui appartenaient. Ils venaient sans cesse, et ils étaient une demi-douzaine, gratter à la porte qui donnait sur l'escalier tombant dans la cour. Lamartine n'était jamais sourd à cet appel. Il ouvrait. Ils connaissaient les jours que leur esclave destinait à la poésie. Ces jours-là, ils sortaient et rentraient plus souvent qu'à l'ordinaire. Entre les allées et venues, Lamartine jetait un vers. C'est de la sorte que furent composés *Jocelyn* et *la Chute d'un Ange*. Fido a été collaborateur.

Il faisait sa barbe au premier coup de cloche du déjeuner. Mme de Lamartine et ses hôtes ne l'attendaient pas. Il arrivait avec sa veste grise ; il avait écrit vingt lettres, indépendamment de sa tâche. Il souffrait presque toujours d'une gastralgie et mangeait peu. Cependant, il remplissait largement ses assiettes qu'il repassait à ses chiens, au grand désespoir des robes. Il était quelquefois peu causeur le matin. Il ne rapportait pas la fatigue du travail qui n'existait point pour lui, mais le souci de quelques affaires qui étaient venues le harceler.

Désirez-vous connaître son opinion sur l'homme politique ? Ecoutez ce qu'il répondait un jour à un ami, qui lui avouait



LORD ET LADY DUFFERIN À SAINT-JEAN
 LES DÉCORATIONS APRÈS LE DÉPART DE LEURS EXCELLENCES



MILTON DICTANT LE *PARADIS PERDU* À SES FILLES

préférer l'auteur des *Méditations* au fondateur de la République :

Laissons-là, dit-il, ma petite personnalité ; prenons la question générale, et jugez la supériorité immense de l'homme d'Etat sur le poète ! Celui-ci s'épuise à aligner des mots et à faire concorder des sons ; l'autre étant le véritable verbe, c'est-à-dire la pensée, la parole et l'acte tout ensemble ! Réalisant ce que le poète ne fait que rêver ! Voyant tout ce qu'il y a en lui de grand, de bon, se convertir en faits et en bienfaits ! En bienfaits qui non-seulement profitent aux générations présentes, mais s'étendent parfois jusqu'à la postérité la plus reculée ! Savez-vous ce que c'est qu'un grand homme d'Etat ? C'est un grand poète... en action !

Vous faut-il une preuve de sa préscience et de sa droite raison ? Pesez bien ce qu'il répondait à une personne lui demandant pourquoi il lisait si souvent M. Thiers :

Thiers arrive à la profondeur par la transparence, et quand je plonge une partie de mes nuits dans ses eaux, je voudrais ne pas plus en sortir que de celles du Léman, par un soleil d'été. Thiers, c'est du bon sens métallisé.

Tant que la France aura un homme pareil, elle ne sera pas entièrement perdue. Je suis un peu trop humanitaire et lui un peu trop national peut-être. Mais vienne une crise suprême, son patriotisme a de tels muscles qu'il soulèvera son pays !

Et lorsque la vieillesse et la pauvreté assaillent celui qui avait disposé des trésors de la France ; que la lucidité de sa pensée et la vigueur de son esprit commencèrent à faiblir, voyez quelle consolation suprême restait à ce génie, et quelle était sa bonne foi et sa naïveté :

Un soir, arrive un de mes amis : "O mon cher, comme vous venez à propos ! Je viens d'achever pour le *Siecle* une très-longue étude sur Béranger. Voici les épreuves, lisez cela, vous en serez ravi ; c'est superbe !" L'ami monte dans sa chambre, se couche et commence dans son lit sa précieuse lecture. Minuit venait de sonner, quand il entendit frapper à sa porte. "Qui est là ?—C'est moi, répond une douce voix, moi, Mme de Lamartine, ouvrez !—Impossible d'ouvrir, madame, je suis couché !—C'est égal, la porte de votre chambre est au pied de votre lit, ouvrez-la et prenez." Il entrebâille la porte ; un main passe et lui tend un papier. Il le prend, la porte se referme, et il lit : "Il y a, à la page 13, un passage qui m'inquiète. J'ai peur qu'il ne fasse tort à M. de Lamartine auprès des lecteurs du *Siecle*. Ne pourrait-on pas le modifier ainsi ?..."

La modification était excellente et l'ami venait de l'écrire en marge de l'épreuve, quand il entend frapper un second coup. "Est-ce encore vous, madame ?—Oui ! ouvrez-moi votre porte comme tout à l'heure et prenez !" Et il lit : "A la page 32 se trouve un autre passage qui..." N'est-ce pas charmant ? Ce dévouement qui oublie toutes les convenances, cette pureté qui passe par-dessus la pudeur, ne vous touchent-ils pas profondément ? car, remarquez-le bien, Mme de Lamartine était non-seulement la plus sainte des femmes, mais une puritaine... que dis-je ? une Anglaise qui joignait toutes les pruderies britanniques à toutes les délicatesses françaises ; et elle venait bravement, à minuit, frapper à la porte d'un jeune homme, ne s'arrêtait pas devant sa réponse qu'il était couché, et lui passait tranquillement deux petits billets à travers la porte, exactement comme font les amoureux pour leurs billets doux.

La fin de l'histoire la complète. Le lendemain matin, on se réunit pour le déjeuner. Mme de Lamartine entre en correspondance de gestes et de regards interrogatifs avec son complice, qui lui fait entendre que la correction est faite. "Eh bien, mon cher, dit Lamartine, avez-vous lu mon Béranger ?—Certainement !—C'est superbe, n'est-ce pas ?—Sans doute... pourtant, il y a un ou deux passages... Ne me demandez pas de changements ! je n'en ferai pas : c'est parfait !—Si pourtant vous me permettez de vous soumettre deux légères modifications..." et il lui tend l'épreuve corrigée. Lamartine lit : "Excellent ! très-juste ! Vous avez mille fois raison !" Puis, se tournant vers sa femme : "Ce n'est pas toi qui aurais trouvé cela !" La femme baissa la tête et sourit.

Aussi lorsque par un jour d'hiver, en 1869, ses restes traversèrent les neiges des chemins, tandis qu'à l'entrée de chacun des villages de la route de Saint-Point, le curé attendait le cercueil pour le bénir, que les populations s'agenouillaient, un fait touchant se passa à quelque distance du château. Ici nous laissons la parole à M. Legouvé :

Près de Saint-Point, un vieux paysan, devant sa porte, pleurait. "Vous pleurez, mon pauvre homme, lui dit un des membres du cortège en lui prenant les mains : vous faites là une grande perte !—Ah ! oui, monsieur, c'était un homme qui faisait honneur à la commune." Le vieux paysan avait raison. Lamartine faisait honneur à la commune comme à la contrée, à la contrée comme à la France, à la France comme à l'Europe—à l'Europe comme à l'humanité toute entière... Il faisait honneur à l'homme !

Et, maintenant, lorsque je vous aurai

dit qu'une grande revue aura lieu au mois de septembre, à la suite de manœuvres de campagne et d'une bataille simulée aux environs de Paris ; que les troupes comprendront un effectif de 55,000 hommes et 7,000 chevaux, il ne me restera plus qu'à vous parler des préparatifs de la fête qu'on donnera à l'occasion de la distribution solennelle des récompenses.

Cette cérémonie aura lieu le 18 septembre, au Palais de l'Industrie. On va transformer l'enceinte de façon à lui faire contenir 25,000 personnes. Un crédit de cent mille piastres, dont 60,000 de l'Etat et le reste fourni par l'administration de l'Exposition, a été alloué pour cette solennité.

Pour la première fois depuis qu'on a commencé ces correspondances, je ne vous ai pas conduit à l'Exposition. Au lieu d'aller au Champ-de-Mars, nous nous sommes rendus à Macon, pour l'inauguration de la statue de Lamartine. Pose croire que vous ne regretterez point ce voyage, car les honneurs rendus à des hommes tels que celui-là sont rares ; et j'estime qu'en ces occasions, il ne faut pas manquer le coche.

Je ne sais quel philosophe de l'antiquité a dit que "le spectacle le plus agréable aux dieux était celui d'un honnête homme aux prises avec l'université."

Quelle n'est pas la sublimité du spectacle, lorsque cet homme, luttant contre le malheur, s'appelle Lamartine, qu'il a été l'idole d'un peuple, le poète d'un siècle ! et qu'oublié, méconnu par ses contemporains, il ressuscite dans une glorieuse apothéose !

Rien n'a d'ailleurs manqué à ce triomphe posthume, pas même l'absence de nos ministres, de nos hommes d'Etat. Les uns ont décliné l'invitation, les autres se sont abstenus. Ils ont bien fait ! Qu'eussent-ils dit à ce remueur d'âmes, à celui qui voulait fonder d'abord la République dans les cœurs ; et de quel air auraient-ils supporté la franchise de ce regard qui, montant de ce cœur loyal dans ses yeux, semble encore lancer des éclairs de ses paupières de granit !

A. ACHINTRE.

SOMMES-NOUS UN JEUNE PEUPLE ?

Dans leur marche civilisatrice, on a vu les peuples s'élever dans les arts et se perdre dans le luxe. Si nous faisons dater notre origine comme peuple du moment où Jacques Cartier découvrit le Canada, nous pouvons certifier que nous n'avons pas encore passé la période des arts, et que néanmoins nous allons, voiles déployées, dans le luxe : signe de naufrage, dès le point du départ.

D'un autre côté, si, nous regardant comme une descendance des Français du siècle de Louis XIV, siècle où la fleur des arts s'épanouissait, vous dites qu'il est bien naturel que nous recherchions maintenant le luxe, que faites-vous autre chose que prononcer contre nous l'arrêt de décadence ?

Dans le premier cas : vieillesse précoce ; dans le second, suivant votre manière de voir : vieillesse naturelle. Donc à cette question : Sommes-nous un jeune peuple ? il faudrait répondre : Non.

Nous sommes à cet état de société où la science, objet de l'idée pure, où les beaux-arts, objet combiné de l'idée et de la matière organique, sont repoussés, vilipendés par l'arrogance ériarde du métier, dont le but est la satisfaction des sens. Nous n'avons plus qu'un désir, celui de devenir riche. Tous les efforts de l'ambition tendent à faire tourner d'une manière avantageuse la roue de la fortune. Le paradis de l'Amérique du Nord, c'est le bien-être matériel. L'or est le dieu qu'on adore. Des temples lui sont érigés, et le riche est le prêtre vénéré du dieu or. Le sacrifice que ce dieu demande, c'est une conscience souillée de malversations honteuses. L'honnêteté, dans les rapports commerciaux, n'est souvent qu'un mot hypocrite qui sert à pallier les transactions les plus frauduleuses. N'importe. L'admiration du monde tourne vers le rayon-

nement des richesses. Comme l'homme aime la bouange, et qu'il la trouvera seulement dans l'argent et le luxe, il ne rêve plus qu'appartements somptueux, que beaux habits. Car l'homme en lui-même n'a plus de valeur réelle ; c'est par le revêtement extérieur qu'il est quelque chose.

Qu'arrive-t-il ? Le moindre campagnard s'épuise dans sa hâte d'avoir l'air mon sieur. La servante est souvent mieux mise que sa maîtresse. Le logicien de l'habit va son cours. Telle dame se rencontre aussi qui, dans son miroir, s'éblouit de sa toilette, qui, dans son salon, se pavane ridiculement, qui, dans sa conversation, parle affreusement mal, et dit : "Ces pauvres habitants, c'est-y donc ignorants." Et là madame rit à gorge déployée, d'une façon si ouverte, qu'on a la preuve immédiate de la conviction où elle est de sa propre excellence. Quelques-uns de ceux qui la voient entendent au dedans d'eux-mêmes la voix tacite de la raison qui dit : La place de cette dame, c'est la cuisine ou les champs ; ses vêtements devraient être ceux de la paysanne, non de la princesse. Alors, toutes choses égales et bien combinées, la dame insensée ferait une paysanne sage.

Quand on suit d'un peu près notre société, on aperçoit le ridicule d'un pareil état. Cela fait rire. Mais généralement, tout déplacé que soit notre luxe, il reçoit de tout le monde une approbation bienveillante. Un petit nombre d'esprits éclairés, qui aperçoivent dans un avenir peu lointain l'écueil fatal où il nous mène, font entendre le cri d'alarme. Mais vainement. Leur voix se perd dans le tumulte toujours montant des désirs matériels.

La nation la plus brillante de l'univers, la nation française, n'est pas ainsi. Elle teint d'un luxe choisi ses hauteurs civiles, tandis que la campagne aime toujours ses chaumières séculaires, que colorent et parfument mille fleurs riantes, et orlonne la simplicité des habits sur celle de la nature. L'astre des arts luit sur cette belle contrée et y produit le goût dans le luxe, le bon ton dans toutes les classes de la société.

Lorsque nos ancêtres vinrent au Canada, la France allait atteindre l'idéal d'une nation parfaitement organisée. Je n'ai point en vue ici la forme de gouvernement. Mais l'esprit de politesse pénétrait de rang en rang dans l'édifice social, faisant naître partout l'harmonie, la concorde et la paix. Un retour mutuel de bienveillance et de délicatesse s'établissait qui prévenait, guérissait toutes blessures du cœur, faisant glisser doucement les supérieurs sur les inférieurs.

La triple auréole de la gloire militaire, de la science et des arts qui couronnait la tête de la société, reflétait ses clartés jusqu'aux dernières bases. Le peuple avait devant les yeux le spectacle d'hommes formés par une éducation sans égale, spectacle qui dissipait les ténèbres de son ignorance, le réhaussait, l'ennoblissait, le polissait.

Ainsi le soleil éclaire de ses pleins feux le sommet d'une montagne élevée, pendant que les nuages au-dessous couvrent ses flancs de leur ombre ; mais cette ombre n'amène pas la nuit dans les plaines : car les rayons solaires vibrent à travers les nuées, et répandent encore beaucoup de jour sur la terre.

Quand nous fûmes laissés sur ce continent par les nobles Français qui retournèrent dans la mère-patrie après la cession, nous étions comme cela, plein de nobles vertus, orné du savoir-vivre du grand siècle. Mais des années et des années ont passé. Le temps et les circonstances nous ont éloignés de notre similitude avec les premiers colons ainsi que des Français de France, dont nous sommes séparés depuis plus d'un siècle. Peut-être même ne compterions-nous plus comme peuple, sans le dépôt sacré de notre religion, de nos lois et de notre histoire, dépôt que nous avons conservé, qui nous conserve à son tour et nous maintient encore quelque peu semblable à ce que nous étions d'abord. Mais il est vrai de dire que si nos ancêtres paraissaient maintenant

au milieu de nous, quoiqu'ils seraient heureux de voir leur race autant multipliée, ils trouveraient cependant à reprendre en bien des choses, et ne se reconnaîtraient plus dans beaucoup de leurs descendants.

Toutefois la différence n'est pas aussi grande qu'elle l'eût été si, dans le principe, nous ne nous fussions pas isolés, pour ainsi dire, du reste du monde, pour mieux vivre de notre propre vie nationale, à l'ombre de notre religion, de nos lois et des premiers souvenirs de notre histoire. Cependant, depuis que le Canadien-français connaît l'étranger, il s'en rapproche de plus en plus ; il tombe dans son sein par l'émigration, et je dis : nous menaçons de ne plus être Français pour devenir Anglais ou Américains, échange qu'on ne doit point vouloir, auquel on ne gagnera qu'à se perdre.

Ne les avons-nous pas déjà trop les mœurs de l'étranger ? Dans les centres où l'Anglais domine par l'influence du nombre ou des richesses, ne sentons-nous pas un penchant marqué à cesser d'être Français ? Ne remarquons-nous pas ainsi une différence notable dans la race canadienne-française même ? Québec et Montréal se ressemblent-ils ? Québec, qui a conservé les traditions françaises, est appelé par un homme qui s'y entend en nobles choses, lord Dufferin, honneur à lui : "la ville de la politesse."

J'ai dit : le luxe nous vient surtout de notre contact avec l'étranger. Un peuple qui se forme monte dans les arts avant de descendre au luxe. Un luxe désordonné est la marque de décadence des peuples. Si, nous considérant comme Français, nous déclarons que comme tels nous avons connu les beaux-arts, et qu'il est naturel que le luxe ait son tour, disons-nous que nous avons suivi en cela le cours de la nation française ? En France, les beaux-arts sont loin d'être éteints. Où brillent les beaux-arts ici ? En France, comme ici, le luxe est-il déplacé ?

Finissons. Peuple de la campagne, nous avons reçu l'influence des arts. L'ébranlement des beaux-arts, sous Louis XIV, en France, s'était communiqué jusqu'aux dernières couches sociales. Après que nous avons mis le pied en Canada, nous avons commencé à perdre de vue le contrôle salutaire du milieu où les arts agissaient d'une manière immédiate. Les sommités artistiques, trop éloignées, ne laissaient plus parvenir jusqu'à nous leur lumière et leur chaleur ; ce qu'ils nous en avaient laissé s'éteignit et se refroidit peu à peu. D'autres astres n'ont pas monté sur notre horizon pour les remplacer. Ainsi, comme peuple canadien, nous sommes presque nuls dans les arts, et nous nous précipitons dans un luxe sans vergogne. Quand le beau quitte les arts pour le luxe, il devient adultère ; quand il n'a jamais fait resplendir les arts et qu'il semble lui sur le luxe, c'est un faux brillant : ce ne fut jamais le beau, c'est un mensonge, une vanité, un néant. Nous courrons donc après le faux éclat du luxe, que nous prenons pour le beau feu-follet qui nous entraîne à la ruine, bagatelles ; désirs d'enfant, de vieillesse précoce, de vieillesse naturelle d'un peuple, comme vous dites, ou de seconde enfance, comme vous voudrez. L. GOUÉON.

On a beaucoup parlé du paradis de Mahomet. Les Hanaques—slaves de la Moravie—en ont inventé un qui convient mieux, paraît-il, à leurs instincts et à leurs goûts gastronomiques. Voici la description qu'en donne la *Tages presse*, de Vienne :

C'est une montagne immense en pain d'épice râpé, autour de laquelle coule une rivière de saindoux fondu. Sur les bords, les Hanaques sont couchés à plat ventre, le menton appuyé dans les mains et la bouche ouverte. Au sommet de la montagne, des anges font cuire des boulettes dans une marmite grande comme un cratère, d'autres anges lancent ces boulettes sur la pente où elles se couvrent de pain d'épice râpé ; de là, elles tombent dans la rivière de saindoux et arrivent ainsi dans la bouche des Hanaques, tandis qu'un chœur d'anges chante ses airs favoris. Mais cela ne suffit pas. Une pluie éternelle de bière et d'eau-de-vie tombe du ciel sans mouiller les Hanaques ; lorsqu'ils veulent boire, ils n'ont qu'à ouvrir la bouche.

HISTOIRE DE L'ILE-AUX-COUDRES

DEPUIS SON ÉTABLISSEMENT JUSQU'À NOS JOURS,
AVEC SES TRADITIONS, SES LÉGENDES,
SES COUTUMES

Par M. l'abbé ALEXIS MAILLOUX

Vicaire-Général du Diocèse de Québec.

CHAPITRE ONZIÈME

X

M. PIERRE-THOMAS BOUDREAU, NEUVIÈME
CURÉ DE L'ILE-AUX-COUDRES

M. Pierre-Thomas Boudreau avait été ordonné prêtre, le 20 du mois d'octobre 1805. C'est le premier prêtre né sur l'île-aux-Coudres. A son ordination, il était âgé de 28 ans moins deux mois, étant né le 21 décembre 1777 (1).

Il prit possession de la cure de l'île un peu avant le milieu du mois d'octobre de l'année 1811.

M. Boudreau était infirme par suite d'une fracture provenant de l'explosion d'un petit canon qu'on avait tiré pendant les vacances de l'été de 1800, sur le *Petit Cap* de Saint-Joachim, lorsque M. Boudreau terminait ses études.

Il ne pouvait marcher qu'à l'aide d'une canne et d'une béquille, et cela même assez misérablement.

M. Boudreau a été un de mes nombreux bienfaiteurs. Ce fut lui qui me donna les premières leçons de grammaire française et qui intercédait pour m'obtenir une pension au petit Séminaire de Québec, où j'ai eu l'avantage de faire mes études. Ce fut aussi lui qui me fit faire ma première communion, en 1812.

M. Boudreau avait un caractère ferme, énergique et une volonté que les obstacles ne rebutaient jamais. Ce furent ces précieuses qualités qui le firent réussir à faire cesser certains abus auxquels la passion pour la chasse avait donné lieu.

Malgré les douleurs continuës qui étaient causées par la fracture qu'il avait reçue dans la cuisse et qui assez souvent donnait lieu à des abcès, il ne négligea aucune partie de son ministère pastoral.

Il fut frappé de paralysie, le 28 de juin 1819, le jour même où le matin il avait chanté le service et fait la sépulture d'un de ses paroissiens, François Gagnon, âgé de 69 ans.

Tous les moyens possibles furent mis en œuvre par sa mère pour le guérir de cette maladie qui, le 22 mai 1822, termina sa douloureuse vie. Il n'était âgé que de 44 ans et 5 mois.

Il fut inhumé dans l'église de l'île-aux-Coudres par M. Label, curé des Eboulements. Il est le troisième prêtre enterré dans cette église. Il n'avait été que 7 ans 8 mois et environ 13 jours curé de l'île-aux-Coudres.

M. Boudreau, que j'ai bien connu, était un prêtre de talents remarquables. Il avait beaucoup étudié depuis qu'il avait été nommé à la cure de l'île-aux-Coudres. Ses sermons étaient à la portée de ses paroissiens, qui, en général, les aimaient beaucoup. Il ne savait pas user de ménagement à l'égard des pêcheurs publics et surtout à l'égard de ceux qui ouvertement profanaient la sainteté du jour du Seigneur.

(1) M. Pierre-Thomas Boudreau fut baptisé par M. Pierre-Joseph Compain, sous le nom de famille de *Laure*, qui était le nom du second mari de sa grande-mère, Marie-Judith Pitre, avec lequel elle n'avait point eu d'enfants. Ce qui est encore plus singulier, c'est qu'en 1774, M. Jean-Jacques Berthiaume avait marié le père de M. Boudreau avec Joseph Tremblay, sous son vrai nom de famille : Pierre Boudreau ; et qu'à peine trois ans depuis ce mariage, le successeur de M. Berthiaume confondait son nom avec celui de son beau-père, en baptisant son fils sous le nom de *Laure* ! En examinant les registres de cette époque, on voit que plusieurs des frères et sœurs de M. Pierre-Thomas Boudreau furent également baptisés ou inscrits dans les registres sous le nom de *Laure*. Voilà comme on s'y prend pour embrouiller les généalogies des familles, qu'on ne peut ensuite refaire que par un travail fatigant et ennuyeux.

Son premier acte inscrit sur les registres de l'île est celui du baptême de Zacharie Leclerc, fils de Joseph Leclerc, du 15 octobre 1811. Son dernier fut celui de la sépulture de François Gagnon, âgé de 69 ans, du 28 de juin 1819.

XI

M. PIERRE DUGUAY, DIXIÈME CURÉ DE L'ILE-AUX-COUDRES (1)

M. Pierre Duguay avait été ordonné prêtre le 9 de mars 1816. Il vint prendre possession de la cure de Saint-Louis de l'île-aux-Coudres dans les derniers jours du mois d'octobre de l'année 1819.

M. Duguay, que j'ai bien connu, avait commencé ses études à un âge avancé. Il lisait fort lentement et prêchait de même. Il avait un excellent cœur et était d'une bienfaisance incroyable.

A son départ de l'île-aux-Coudres, il alla prendre possession de la cure de la Malbaie, et fut l'ami intime de M. C.-F. Painchaud, fondateur du collège de Sainte-Anne. Il se montra fort généreux et il aida largement à la construction de ce collège.

Personne ne fut jamais mieux recevant que M. Duguay. Pendant les vacances, il mettait son bonheur à réunir chez lui des écoliers, dont il faisait les délices par sa belle humeur et son dévouement à leur faire passer leurs vacances d'une manière fort agréable. Nous nous sommes vus jusqu'au nombre de six dans son presbytère, et plus ce nombre était grand, plus il était content. Il n'épargnait rien, absolument rien, pour leur faire plaisir et leur procurer ce qu'un écolier aime toujours, des fêtes et des promenades dont il faisait partie et qu'il savait rendre délicieuses par l'intérêt qu'il prenait à leurs jeux.

M. Duguay avait établi pour règle que, pendant les vacances, il fallait aller prendre un dîner chez M. Louis Lelièvre, curé de la Baie-Saint-Paul. La traversée en chaloupe et le dîner étaient, on le pense bien, du plus haut intérêt pour des écoliers de cette époque qui, toujours et à tout âge, étaient des enfants de bonne et belle humeur. Pour la circonstance, M. Lelièvre avait soin de faire préparer un dîner de première classe. Toujours une grosse *dinde* (ou un *dindon*) venait se placer au milieu de la table. Le dîner commencé, c'était comme un feu roulant. On le sait, cette gente écolière est toujours vorace pendant les vacances. Aussi les mets abondants placés sur cette table disparaissaient les uns après les autres, ou plutôt étaient engloutis dans des gouffres béants qui ne disaient jamais : c'est assez.

Le débit des premiers services durait fort longtemps. Puis venaient les desserts dont l'abondance ne cédait en rien à celle des premiers services. Mais il arrivait presque toujours, à cette phase du dîner, que M. Lelièvre, fatigué autant par la longueur du repas que par le sabbat de la gente loquace, finissait par s'endormir sur sa chaise. Alors, le silence se faisait comme par enchantement, et les desserts, les friandises, les raisins, les amandes, les pâtisseries et tous les bonbons disparaissaient de dessus la table, comme du beurre se fond dans une poêle placée sur un brasier ardent. Quand M. Lelièvre se réveillait, tout était disparu, excepté les assiettes vides.

Alors on se levait, on saluait M. Lelièvre, on le remerciait de son bon et copieux dîner, puis on traversait sur l'île. Et M. Duguay riait aux éclats des prouesses de cette bande d'écoliers voraces qui, disait-il, avaient ruiné le vieux curé de la Baie-Saint-Paul.

Le reste des vacances se passait ainsi bellement et joyeusement avec l'aimable curé de l'île-aux-Coudres.

M. Pierre Duguay laissa la cure de

(1) Quand M. Duguay vint curé de l'île, la fabrique devait encore 680 louis sur les ouvrages faits à l'église par M. Boudreau ; il paya cette somme, et mit ainsi la fabrique en dehors de dettes. Il procura à son église une chape, une belle étole pastorale et des cartons d'autel avec cadres dorés qui servent encore et sont bien conservés.

l'île-aux-Coudres vers le 5 novembre 1822, après en avoir été curé pendant trois ans.

Son premier acte porté aux registres fut celui de la sépulture de Marie-Thécle Lajoie, ma bonne et respectable mère, du 6 novembre 1819. Son dernier, celui du baptême de Charles Perron, fils de Pierre Perron et de Marie Mailloux, le 4 novembre 1822.

Après le départ de M. Duguay, la desserte de la cure de l'île-aux-Coudres fut confiée à M. François Labelle, alors curé des Eboulements. M. Labelle était un curé d'une grande vigueur, d'une rare fermeté et d'un zèle fort remarquable. Il garda la desserte de l'île pendant onze mois. Il fit quinze visites à l'île pendant ce temps, et, chaque fois, il y demeurait pendant deux ou trois jours. M. Labelle a laissé dans l'île-aux-Coudres le souvenir d'un excellent prédicateur, dont la voix forte et sonore pénétrait profondément dans les cœurs. C'est lui qui a inhumé le corps de mon vénérable père, Amable Mailloux, à qui je dois rendre le témoignage qu'il savait admirablement se faire respecter et obéir par ses enfants, dont il était le modèle par sa sagesse et sa conduite sans reproches.

XII

M. LOUIS-MARIE LEFÈVRE, ONZIÈME CURÉ DE L'ILE-AUX-COUDRES (1)

M. Louis-Marie Lefèvre fut ordonné prêtre le 18 octobre de l'année 1818. Il arriva à l'île-aux-Coudres vers le premier de septembre 1823, pour en être le curé.

M. Lefèvre se montra, dans sa conduite publique et privée, toujours paisible, doux et réservé. Il était d'une sensibilité extrême. La moindre contradiction qu'il éprouvait l'affectait profondément. Les oppositions de quelques-uns de ses paroissiens turbulents le plongèrent dans la mélancolie. Cette sensibilité, qui avait sa source dans une bonté de cœur incomparable, lui fit verser des torrents de larmes, et lui créa des ennuis que l'amour et le respect de presque tous ses autres paroissiens ne purent distraire entièrement. Je dois ajouter que ces hommes, en très-petit nombre, qui chagrinerent le bon et paisible M. Lefèvre, sont depuis longtemps partis pour une autre vie, où Dieu, j'espère, leur aura fait miséricorde, parce qu'ils ont péché plutôt par un dérangement de leur tête que par suite de leur mauvais cœur. J'ajoute, de plus, que ces tristes hommes n'ont pas laissé d'imitateurs de leur conduite dans l'île, et que, je l'espère sincèrement, ils n'en auront jamais.

Malgré le chagrin que lui causèrent un ou deux de ses paroissiens, et la peine qu'il en ressentit, M. Lefèvre ne manqua jamais de reprendre le mal quand l'occasion s'en présentait. Il sut diriger sa paroisse avec cette prudente et sage fermeté qui assurent le succès pour détruire le mal qu'on veut empêcher, et établir le bien que l'on veut faire.

M. Louis-Marie Lefèvre fut très-estimé des bons paroissiens de l'île-aux-Coudres, et il fut sincèrement regretté lorsque, vers le 30 de septembre 1826, il laissa cette petite cure, qui changeait si souvent de curé, à cause de l'isolement et des difficultés des communications avec la terre ferme, surtout pendant la saison de l'hiver.

A part des misères, grandes ou petites, que l'on rencontre partout, quand on est chargé de conduire les hommes dans le chemin difficile de la vertu ou de les retirer de la voie qui mène à la perdition, un curé, sur la petite île-aux-Coudres, serait bien le plus heureux des mortels s'il pouvait, comme ailleurs, communiquer facilement avec des confrères. Inévitablement il arrive des moments dans la vie d'un curé où il a besoin de voir ses voisins pour les consulter, s'encourager, se raffraîchir l'âme, toujours tourmentée de quelques peines dont il ne peut trouver de remède que dans ces entretiens intimes d'un homme qui, comme lui, ne saurait trouver de soulagement dans des relations avec des paroissiens qui n'ont ni les mêmes pensées, ni les mêmes besoins, ni les mêmes intérêts.

(1) C'est M. Lefèvre qui a publié mon titre clérical.

rêts religieux. Avec des laïques, un curé n'est bien que lorsqu'il doit les rencontrer dans quelques-unes des fonctions du saint ministère. Dans toute autre circonstance, il n'a plus le bonheur qui lui convient. Il ne trouve pas la société pour laquelle il est né, le plaisir qui est fait pour son cœur de prêtre. Il faut qu'alors il languisse, s'ennuie et soit malheureux, s'il a vraiment l'esprit de son saint état.

On comprend donc qu'un curé, isolé sur l'île-aux-Coudres, doit désirer d'en sortir aussitôt que possible, à moins que, comme monsieur le curé actuel, il n'ait la chance d'avoir un confrère comme il a le bonheur d'en rencontrer un dans le bon et vertueux M. Tremblay.

M. Lefèvre avait été curé de l'île-aux-Coudres pendant trois ans.

Son premier acte écrit sur le registre est celui du mariage de René Fortin et de Geneviève Perron, le 20 octobre 1823. Son dernier, celui de la sépulture de Barthélemi Brisson, fils de Jean Brisson, âgé seulement de 17 ans, du 18 septembre 1826.

(La suite au prochain numéro.)

MONUMENT MAISONNEUVE

M. Bourassa a daigné nous faire parvenir le dessin de ce monument exécuté sous sa direction par son élève, M. Hébert. L'élève est digne du maître et le monument sera lui-même digne du héros dont il sera chargé d'honorer la mémoire. Nous espérons faire connaître bientôt aux lecteurs de *L'Opinion Publique*, cette œuvre d'art et de patriotisme.

Le comité nommé pour aviser aux moyens de mener à bonne fin le projet du monument de Maisonneuve, s'est réuni chez M. le juge Papineau, la semaine dernière, et a rapporté progrès.

Nous sommes heureux de voir quelques-uns de nos plus éminents compatriotes s'intéresser au succès de cette louable entreprise.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

La mise en accusation du ministère Broglie a été rejetée par la Chambre en France ; les républicains se sont divisés, mais le gouvernement a eu une majorité de cinquante voix. Les républicains modérés sont heureux de ce triomphe, mais les radicaux sont furieux. On peut s'attendre à de nouvelles crises avant longtemps.

Le mariage du duc de Connaught, le prince Arthur, l'un des fils de la reine Victoria, avec la princesse Louise-Marguerite, fille du prince et de la princesse Frédéric-Charles de Prusse, a été célébré avec pompe, la semaine dernière, au palais de Windsor.

Il y a eu des inondations désastreuses en Hongrie ; beaucoup de vies et d'habitations ont été détruites.

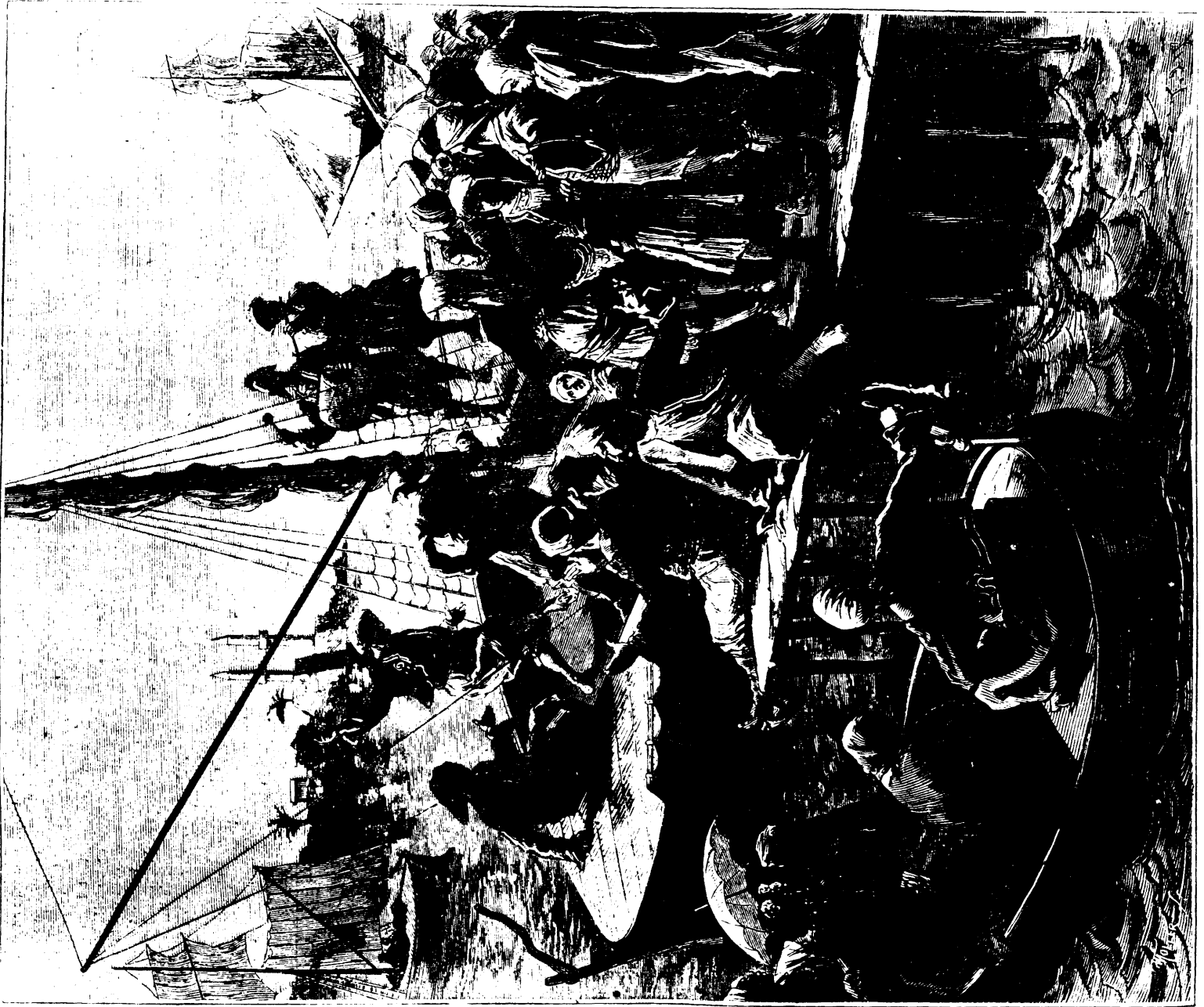
Maison A. Pilon & Cie. — Cette grande maison continuera à fondre le stock sans réserve d'ici à quelque temps à meilleur marché que jamais. Nous recevons tous les jours de nouvelles marchandises de printemps et d'été, ce qui permet de satisfaire toutes nos pratiques. Profitez de cette grande vente autorisée par le syndic nommé à la faillite de la maison A. PILON & Cie. La maison PILON profite de cette occasion pour remercier cordialement le public en général pour l'encouragement qu'elle a reçu depuis quelque temps. Réduction considérable des prix de nos marchandises. Il faut écouler à tout prix notre stock qui est encore au-delà de \$60,000, pour faire face aux engagements que la maison PILON doit rencontrer d'ici à un mois. Nous vous invitons donc tous à profiter de cette grande vente, et en ce faisant, vous favoriserez M. A. PILON, qui a su, par son énergie, développer la partie Est de Montréal et faire du bien au public en général.
A. PILON & CIE.,
647 et 649, rue Ste-Catherine, Montréal.
Par ordre du syndic officiel, C. Beausoleil.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au Rév. JOSEPH T. INMAN, *Station D, New-York.*

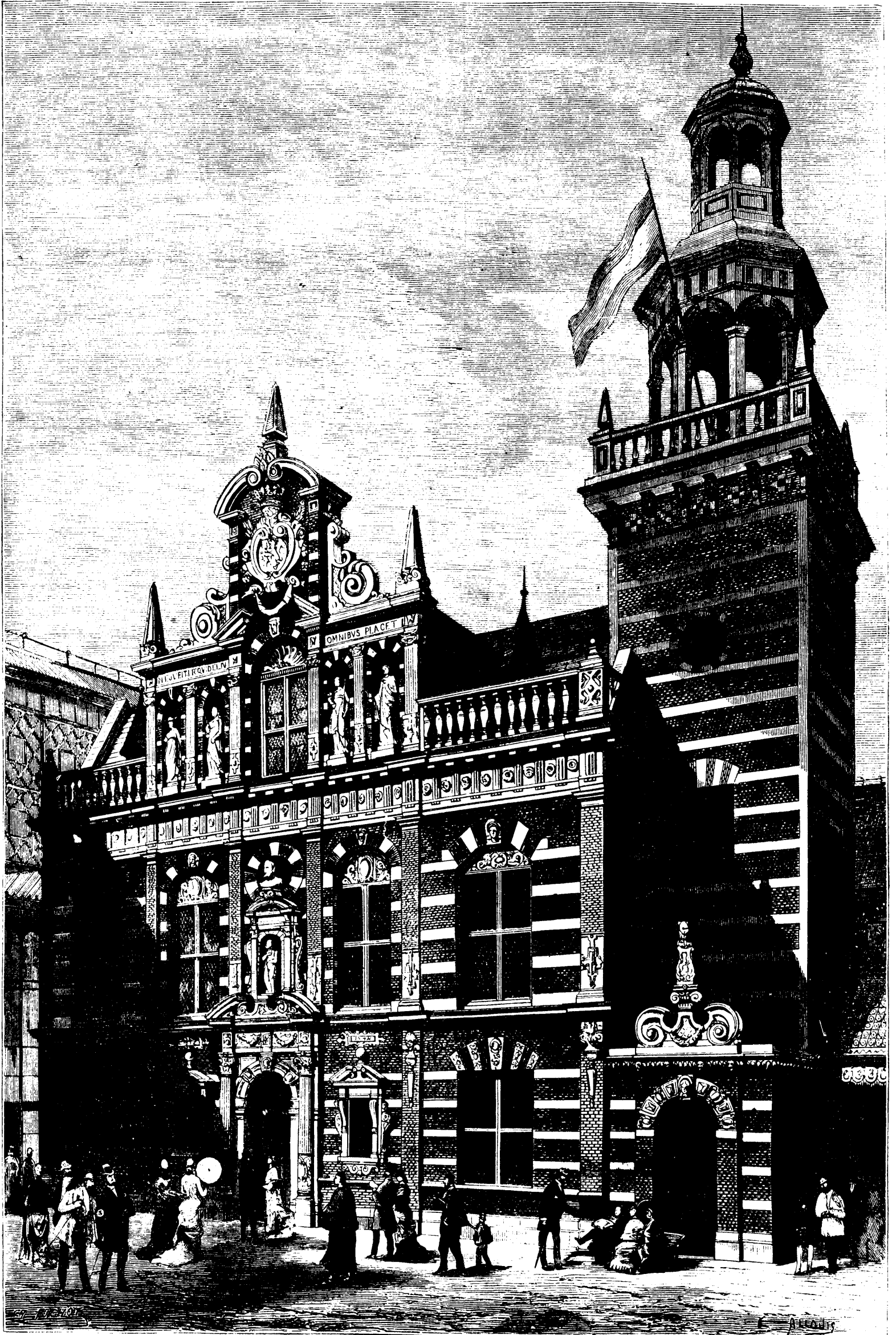


PRISE DE POSSESSION DE L'ILE DE CHYPRE AU NOM DE LA REINE D'ANGLETERRE



L'ILE DE CHYPRE.—LA FÊTE DE VENUS A LARNAKA

L'EXPOSITION UNIVERSELLE



LA FACADE DES PAYS-BAS, DANS LA RUE DES NATIONS.

LE TREIZIÈME JURÉ

I

Lorsque Pierre Granger, escorté de quatre gendarmes, entra dans la salle de la Cour d'assises et prit place sur le banc des accusés, il se fit un grand mouvement dans la foule, qui était venue de tous les points du département pour assister aux débats de cette cause célèbre. Ceux qui n'avaient pu pénétrer dans la salle se dressèrent sur leur orbeils; d'autres, agiles comme des couleuvres, s'enroulèrent autour des colonnes qui décoraient la salle des Pas-Perdus; on en vit qui, s'accrochant aux chambranles de la grande porte, se suspendirent aux sculptures de la boisserie, simulant toutes sortes de cariatides vivantes. Même, il y en eut un qui poussa la curiosité et l'oubli des convenances jusqu'à poser un pied indiscret sur la gibberne du factionnaire chargé de maintenir le bon ordre. Grâce à ce point d'appui improvisé, il sauta sur les épaules du soldat, et s'y assit commodément, jambe de ci, jambe de là. Mais cette ruse ne lui réussit guère. Le soldat, humilié des rires moqueurs de l'assistance, lui détacha de grandes bouffées dans la figure et un bon coup de crosse dans les reins. Je me souviens aussi que le mauvais plaisant fut conduit en prison et qu'on l'y retint pendant deux heures.

Pierre Granger n'était point un criminel ordinaire, un de ces pauvres diables de coquins auxquels la Cour nomme un défenseur d'office, qu'on juge en présence d'un auditoire inattentif et qui s'en vont peupler obscurément les bagues de l'Etat, sans que les populations se préoccupent du passage de la voiture cellulaire. Pierre Granger avait eu les honneurs de nombreux judiciaires. Le *Droit* lui consacra trois colonnes de biographie, et la *Gazette des Tribunaux* reproduisit l'acte d'accusation; faveurs insignes! Enfin on savait que diverses feuilles parisiennes avaient envoyé des sténographes et des reporters, ce qui est le comble du succès en matière criminelle.

On savait, en outre, que Me Lepervier s'était chargé de la défense, et que Me Tourangin, le procureur du roi, prendrait la parole, ce qui ne lui arrivait que dans les circonstances tout à fait solennelles. Or, ces deux noms en disent plus que deux pages de commentaires, Me Lepervier étant, au temps dont je parle, la gloire du barreau, de même que M. Tourangin était l'honneur du ministère public. Lorsqu'il leur arrivait de s'escrimer l'un contre l'autre, la foule accourait comme au Théâtre-Italien quand les noms de Mario et de Lablache figuraient sur la même affiche; comparaison d'autant plus juste que l'avocat possédait un registre de ténor fort agréable, tandis que le gosier du procureur renfermait des cordes graves et cavernueuses, bien faites pour porter un trouble salutaire dans les consciences bourrelées. Et l'on voyait se presser aussitôt tous ceux qui aiment la belle éloquence, les périodes sonores et les phrases rondes comme des billes de billard. C'était alors une véritable débauche de tropes et d'onomatopées, une orgie de prosopées, de périphrases et de métaphores. Toutes les figures de rhétorique défilaient devant l'auditoire charmé, s'appelant, se fuyant, folâtraient et se livrant entre elles des luttes charmantes, à la manière des bergers de Virgile. C'était un luxe d'épithètes à désespérer l'abbé Delille. Point de substantif qui ne fut suivi incontinent de son adjectif, comme ces grandes dames d'un autre siècle qui traînaient toujours après elles un petit laquais chargé de porter la queue de leurs jupes de satin. Dans ce langage pompeusement imagé et qui avait horreur du mot propre, un homme s'appelait un mortel, un cheval s'appelait un coursier et la lune s'appelait la Phœbé. On ne disait point mon père et ma mère; on disait les auteurs de mes jours; un rêve était un songe; un verre une coupe, une voiture un char, un couteau un glaive, et le vent devenait l'aquilon—ce qui produisait, à la longue, des effets de style de la plus grande beauté.

Pierre Granger était un solide gaillard de cinq pieds neuf ou dix pouces, âgé de trente-huit ans, aux cheveux roux et crépus, au teint coloré, aux formes carrées, avec de petits yeux ronds et brillants comme ceux des oiseaux nocturnes. On l'accusait d'avoir étranglé sa femme, de l'avoir coupée en morceaux, et d'avoir mis le feu à sa maison pour faire disparaître les traces du crime, ce qui occasionna l'asphyxie de ses trois enfants. Cet entassement de monstruosités n'avait point tardé à lui donner un relief considérable. Des bassesses furent commises auprès du geôlier de la prison par de très-jolies femmes, qui brillaient du désir de contempler cet horrible drôle. On s'arçait ses autographes depuis qu'on savait que Mme Cézarine Langlot—qui était la lionne du chef-lieu—possédait quatre lignes de son écriture sur son album, entre une ballade du professeur de rhétorique et un problème résolu par l'ingénieur en chef du département, lesquels ne se montraient que médiocrement flattés du voisinage.

J'en ai dit assez, le crois, pour qu'on s'explique aisément toutes les circonstances énumérées ci-dessus: l'envoi des sténographes de Paris, la présence simultanée du célèbre Lepervier et de l'éloquent Tourangin, l'empressement de la foule, et surtout le grand mouvement de curiosité qui se manifesta dans l'auditoire, lorsque Pierre Granger entra dans la salle de la Cour d'assises et s'assit, entre quatre gendarmes, sur le banc des accusés.

Mais Pierre Granger n'était point une de ces lymphatiques natures qui s'embarrassent gauchement dans une timidité naïve et maladroite. Sans se préoccuper des douze ou quinze cents paires d'yeux rivées sur sa personne, son attention se fixa tout d'abord sur les belles dames privilégiées auxquelles des places avaient été réservées derrière la Cour, et il se prit à darder sur elles des regards pétillants du cynisme le plus effronté et de la plus ardente convoitise.

Les noms des douze jurés furent tirés au sort et le président demanda au ministère public et à la défense s'ils avaient des récusations à exercer.

La défense répondit que les douze noms proclamés appartenant à des personnes essentiellement honorables, impartiales et éclairées, elle croirait leur faire une injure si elle exerçait la moindre récusation.

Le ministère public fit une déclaration analogue; mais, attendu la longueur présumée des débats, il requit l'adjonction d'un juré supplémentaire. La Cour ayant fait droit à ses conclusions, le président plongea de nouveau la main dans l'urne, d'où il tira un bulletin portant le nom du major Vernoc.

A ce nom, un léger frémissement courut dans la salle. Me Tourangin et Me Lepervier échangèrent un rapide regard qui pouvait se traduire ainsi :

—Est-ce que vous ne récusiez pas cet homme ?
Mais ni l'un ni l'autre ne parut se soucier de prendre l'initiative. Un huissier conduisit donc le treizième juré à la place qui lui était destinée. Le président ayant donné l'ordre de commencer la lecture de l'acte d'accusation, peu à peu le silence se fit dans la foule, on ne voulait rien perdre de cet intéressant morceau de littérature criminelle dans la réclamation duquel le procureur-général, son auteur, avait déployé, lui aussi, un grand luxe de métaphores, de prosopées, d'épithètes sonnantes et de phrases peut-être encore plus rondes que celles de Me Tourangin lui-même.

Ce major Vernoc habitait la ville depuis quatre ans. Tout le monde le saluait du nom de major, et cependant personne ne pouvait dire dans quel régiment il avait gagné son grade.

On ne lui connaissait ni parents, ni alliés, ni famille. Quelques-uns cherchèrent à le sonder à cet égard; mais le major avait une façon uniforme de répondre qui n'était point faite pour encourager les questionneurs.

—Est-ce que je m'inquiète de vos affaires, moi ? disait-il invariablement à l'indiscret qui venait de hasarder un poing interrogatif. Votre bicoque de ville me convient; l'air y est vif, les femmes y sont jolies, le vin n'y est pas mauvais, et j'ai la fantaisie d'y manger ma retraite. Cette prétention vous offense-t-elle ? Touchez-là, je suis votre homme; à l'épée, au sabre, au pistolet, me voilà prêt à m'aligner avec vous.

Le major Vernoc était de taille à accomplir scrupuleusement sa promesse. Le très-petit nombre de personnes qui avaient pénétré dans son appartement racontaient que sa chambre à coucher offrait l'aspect d'une vraie panoplie. On citait entre autres une douzaine de pistolets, artistement entrelacés, avec lesquels le major se vantait de faire mouche à tout coup, de couper à trente-cinq pas une balle sur la lame d'un couteau et de tuer des hirondelles au vol.

C'était, au demeurant, un fort galant homme, indifférent aux affaires du voisin, très-régulier dans ses habitudes, ponctuel comme une échéance et fumant d'excellents cigares qu'un sien ami, disait-il, lui envoyait directement de la Havane.

Au physique, il était grand, d'une maigreur excessive, toujours habillé de noir, très-chauffé, portant de longs éperons vissés aux talons de ses bottes, la moustache relevée en croc et le chapeau légèrement incliné sur l'oreille gauche.

Il faisait partie de notre cercle, où il arrivait invariablement à neuf heures. Il ne jouait jamais, s'asseyait à l'écart, prenait un journal et ne tardait pas à s'endormir pour ne se réveiller qu'au premier coup de minuit. Alors il allumait un cigare, faisait le croc de ses moustaches, faisait sonner sur le parquet la mollette de ses éperons et s'éloignait après nous avoir salués avec une raideur toute militaire.

Parfois il arrivait qu'un de nous lui disait :

—Bonne nuit, major !

A ces mots, le major s'arrêtait tout d'une pièce, et, fixant son œil gris sur son interlocuteur, il inclinait légèrement la tête et répondait un *Bonne nuit, Monsieur*; mais d'un ton si sec, avec un accent si rude, que cela ressemblait infiniment plus à un souhait malfaisant qu'à une parole de politesse.

Nous finimes par observer que celui d'entre nous qui se hasardait ainsi à converser avec ce diable de major était, tout le reste de la soirée, victime d'un guignon que rien ne pouvait combattre. Au jeu, il vidait ses poches sans avoir la consolation de gagner une seule partie; d'un coup de coudre il renversait une lampe qui se brisait en cent morceaux, et il était rare qu'en rentrant chez lui il ne fût pas le héros de quelque méchante aventure. Si bien que nous en vinmes à nous persuader que le major avait le *mauvais œil*, comme disent les Italiens; et cette locution, lorsqu'un désagrément quelconque nous survenait : "Il faut croire que j'ai souhaité une bonne nuit au major," était devenue familière parmi nous.

Le major Vernoc dinait à la table d'hôte de l'hôtel des *Armes de France*. Il s'y montrait silencieux comme partout, et paraissait assez content de l'ordinaire. Un seul jour—et ce jour était précisément le vendredi saint—il se plaignit, fit grand tapage et donna lieu à une scène très-blâmable d'irreligion qui se répandit promp-

tement dans la ville, où elle produisit un effet que je vous laisse à penser.

Après avoir mangé son potage, il jeta un coup d'œil sur le menu, fronça le sourcil et appela le maître d'hôtel.

—Pourquoi un dîner exclusivement maigre ? demanda-t-il.

—Monsieur le major oublie sans doute que c'est aujourd'hui vendredi saint.

—Servez-moi deux côtelettes et une entrecôte.

—Impossible. On ne trouverait pas un gramme de viande chez les bouchers, objecta le maître d'hôtel scandalisé.

—Avez-vous du gibier, au moins ?

—Pas davantage.

—Tas de brutes ! s'écria le major, qui asséna sur la table un si furieux coup de poing que les bouteilles se prirent à trébucher comme si tout le vin contenu dans leurs flancs leur était subitement monté au goulot.

Puis il fit un signe au garçon.

—Baptiste, dit-il, va chez moi et apporte la carabine rayée qui est pendue au chevet de mon lit.

Le maître d'hôtel devint très-pâle et trembla de tous ses membres.

Baptiste reparut l'instant d'après. Il portait une très-belle carabine à deux coups. La crosse était incrustée de minces niellures d'argent qui dessinaient des arabesques folles. Le major fit jouer les batteries de sa carabine, renouvela les capsules et coula des chevrotines dans les canons.

Le maître d'hôtel se laissa tomber sur une chaise plus mort que vif.

—Grâce ! grâce ! murmura-t-il en joignant les deux mains. Ne me tuez pas, mon bon M. Vernoc !

Le major haussa les épaules et sortit sans répondre. Tous les convives le suivirent à distance.

L'hôtel des *Armes de France* était voisin d'une vieille église consacrée à saint Patrice, que surplombait un clocher très-pointu et d'une prodigieuse hauteur. Tout en haut du clocher des corbeaux avaient fait leurs nids, et chaque jour, à l'heure où les cloches étaient mises en branle, nous les apercevions voler tout effarés autour du clocher, en poussant des cris sinistres.

Le major fit le tour de l'église, s'adossa à un pan de mur délabré où croissaient, en toute liberté, le lichen et la loubarbe, et il attendit le passage des corbeaux. Une minute ne s'était pas écoulée que deux coups de feu retentirent, et deux corbeaux, tombant aux pieds du tireur, vinrent témoigner de la justesse de son coup d'œil.

—Sacrébleu ! fit le major en les ramassant, je suis volé... ils sont maigres !

Il rentra à l'hôtel, et, suivant son ordre exprès, une moitié de sa chasse fut accommodée en salmis; l'autre fut mise à la broche. Il soupa du meilleur appétit, ne laissa pas une miette de son étrange festin, et déclara que, de sa vie, il n'avait fait un plus succulent repas.

A dater de cette époque, le major devint un sujet d'inquiétude pour les uns, de terreur pour les autres, de curiosité pour tous. Lorsqu'il se promenait sur le cours, l'allée qu'il avait choisie ne tardait pas à devenir solitaire; au théâtre, il était rare que sa loge ne restât pas vide, et il arriva souvent que de vieilles femmes se signèrent en se croisant avec lui dans les rues étroites de la ville.

Pour lui, il se montrait superbe d'indifférence. Un jour que je l'avais mis sur ce chapitre, il se contenta de ricaner dans sa moustache.

— Vos compatriotes sont de purs crétiens ! dit-il entre deux bouffées de tabac.

Et il me tourna le dos.

On avait observé qu'il ne lui arrivait jamais d'entrer dans une église. Souvent on l'avait invité à assister à des enterrements; mais il faisait la sourde oreille, se bornant à déposer sa carte chez les parents du mort. Quant aux lettres d'invitation, elles lui servaient à allumer son cigare. On peut même dire qu'il en portait toujours quelque une dans sa poche, destinée à cet usage qu'on trouvait indécent.

Le major était logé chez une dame d'un certain âge appelée Mme Robin; comme elle n'était pas des plus fortunées, elle n'habitait que le rez-de-chaussée de sa maison, dont elle louait le surplus tout meublé à ces oiseaux de passage qu'on appelle des fonctionnaires. Son mari occupait un mince emploi dans les bureaux de la préfecture, et, à force d'ordre et d'économie, ce petit ménage allait cahin-caha, comme vont la plupart des petits ménages de province.

Mme Robin s'était donné pour confesseur l'abbé Joulu, qui passait, à juste titre, pour le plus sévère directeur de tout le diocèse. Or, soit que l'histoire des corbeaux l'eût indisposée contre le major, soit que l'abbé Joulu eût circonvenu sa pénitente, toujours est-il qu'elle signifiâ, un beau matin, à son locataire d'avoir à déguerpir dans la journée.

Le major se fit répéter plusieurs fois cet ordre inattendu.

—Madame, dit-il enfin, je vous engage à réfléchir mûrement avant de me mettre à la porte. Vous êtes une honnête femme et vos cheminées ne fument pas. Donc je ne vous veux point de mal; ne me forcez pas à souhaiter qu'il vous en arrive.

— Vos menaces ne m'effraient pas, répondit Mme Robin avec une assurance plus feinte que réelle. J'entends que vous ne couchiez pas cette nuit sous mon toit. Est-ce clair ?

—C'est donc sérieux, madame ?

—Très-sérieux, je vous assure.

—Vous ne chassez ?

—Je ne vous chasse point; je vous prie de me céder un appartement dont j'ai besoin. Les

propriétaires sont maîtres chez eux, apparemment.

M. Proudhon n'avait pas encore, à cette époque, formulé son évangile social.

—C'est bien, dit le major avec amertume; dans deux heures vous serez délivrée de ma présence.

Effectivement, deux heures écoulées, il avait terminé son déménagement; mais, attendu qu'il se montrait fort poli avec les dames, il ne voulut pas s'éloigner sans prendre congé de son hôte.

—Rappelez-vous, madame, dit-il en la saluant, que c'est vous qui l'avez voulu.

—Qu'est-ce que j'ai voulu ? demanda Mme Robin, qui commençait à se repentir de la précipitation qu'elle avait apportée dans cette affaire. Expliquez-vous, major, je vous prie.

Mais il ne s'expliqua point, et s'éloigna non sans avoir craché deux fois sur le seuil.

Le lendemain, Madelon, la domestique des Robin, aperçut une croix rouge crayonnée sur la porte. Elle pensa que c'était l'œuvre de quelque polisson, n'en dit rien à personne et l'effaça avec son tablier. Quand elle rentra, sa maîtresse lui demanda si elle s'était coupée; son tablier était en effet maculé de larges taches de sang.

—Non, madame, dit la servante; c'est sans doute le sang du canard que j'ai tué hier soir pour le souper; il gigotait comme un diable.

Plusieurs faits successifs se passèrent alors, qui nous confirment dans la pensée que le major était un *jettatore* de la pire espèce. Une fatalité impitoyable s'acharna contre ces pauvres Robin, que tout le monde aimait et estimait en ville. Un notaire auquel ils avaient confié quelques sacs de mille francs durement économisés, fit un trou dans la lune et disparut, laissant une caisse Fichet très-ingénieusement conditionnée, mais tout à fait vide. Les locataires déménagèrent les uns après les autres, et ne furent point remplacés. Un rhumatisme aigu mordit de ses dents d'acier le bras droit de M. Robin, et, comme il n'écrivait plus que très-lentement et fort mal, le chef de division sous les ordres duquel il travaillait lui conseilla les eaux des Pyrénées et lui donna un successeur. Cette série d'infortunes fut couronnée par un événement des plus extraordinaires, que les médecins du chef-lieu s'évertuèrent à expliquer par des raisons scientifiques, et que la majeure partie de la population rangea, tout d'une voix, dans la catégorie des choses surnaturelles.

Les Robin n'avaient qu'un fils qu'ils aimèrent à l'adoration. Ce fils comptait vingt ans accomplis et devait concourir au prochain tirage. Mais comme il était fort petit et qu'il s'en fallait de plusieurs centimètres qu'il atteignît au minimum de la taille exigée par les conseils de révision, ses parents ne concevaient aucune inquiétude à cet égard, et ils se réjouissaient en songeant qu'on ne l'arracherait pas à leur tendresse. On l'avait toisé et retoisé bien des fois, et le capitaine de recrutement, un ami de la maison qui ne détestait pas le mot pour rire, ne manquait point de s'écrier à l'aspect du futur conscrit :

—Mon Dieu! que ce garçon ferait donc un beau tambour-major... dans l'armée de Lilliput !

Quinze jours avant l'époque fixée pour le tirage, le jeune Robin se plaignit un soir, en se couchant, d'une fatigue générale dans tout le corps.

—Ce n'est rien, dit sa mère, rien qu'un peu de courbature. Dors en paix, ne fais pas de mauvais rêves, et demain il n'y paraîtra plus.

Mais le lendemain, en s'habillant, le jeune Robin s'aperçut avec une profonde stupeur que son pantalon de la veille était trop court d'un bon doigt, et que les parements de sa redingote, au lieu de lui couvrir la moitié de la main, ainsi que c'était leur habitude, expiraient à la naissance des poignets.

A partir de ce moment, ce jeune homme allongea, on peut le dire, à vue d'œil, en sorte qu'au jour du tirage, le No. 13 lui étant échu, il fut mis sous la toise, et l'on constata que sa taille dépassait de cinq centimètres le minimum fixé par la loi.

En moins de trois semaines, il avait grandi de neuf centimètres !

Alors la pauvre mère se souvint de quelle façon menaçante son locataire l'avait quittée. Elle courut chez le major, se jeta à ses pieds, lui demanda humblement pardon et le supplia de vouloir bien mettre un terme à ses terribles rançunes.

—Vraiment, ma cher dame, dit-il en la relevant, êtes-vous folle ? Me prenez-vous pour une goule ou pour un vampire, et me soupçonnez-vous d'entretenir des intelligences avec Satan ? Voilà une démarche inconsidérée, qui vous vaudra une sermonne en trois points de la part du terrible abbé Joulu, votre cher directeur !

Et, lui offrant la main, il la reconduisit avec une politesse empressée jusqu'au bas de l'escalier.

Mme Robin n'en resta pas moins persuadée qu'il était l'auteur secret de tous ses maux, qu'il lui avait jeté un sort; et cette croyance, quelque absurde qu'elle fût, ne tarda pas à être partagée par tous les esprits faibles et par quelques esprits forts de la ville.

Tel était le treizième juré que le hasard venait d'assigner à Pierre Granger; et l'on doit comprendre pourquoi une certaine émotion agita l'auditoire lorsque du fond de l'urne sortit ce nom mystérieux: Le major Vernoc.

ALBERT SARRASIN

(La fin au prochain numéro.)

LE FLÉAU DE LA FIÈVRE JAUNE

On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* du 3 septembre :

La semaine débute mal. La mortalité pendant la semaine dernière a été de 25 par cent à la Nouvelle-Orléans, et exactement de 33 par cent à Memphis. On indiquait même dans les derniers jours un symptôme de décroissance dans le nombre des morts. Mais de lundi c'est la réaction contraire qui s'opère. A la Nouvelle-Orléans, 206 cas nouveaux, 88 décès, soit plus de 42 par cent ; à Grenada, 10 cas, 5 décès, près de 78 par cent. Hier, lundi, dans la première de ces villes, les médecins déclarent que le point culminant n'est pas atteint. Il serait, en effet, impossible de s'en flatter. Non-seulement le fléau est en pleine période ascendante dans les localités où il est établi, mais encore il s'étend, il s'étend de jour en jour ; et, comme le feu, il semble gagner en intensité à mesure qu'en clarissant son cercle de dévastation il trouve de nouveaux aliments. A la liste des foyers infectés il faut ajouter Bâton-Rouge (Louisiane) et plusieurs villes et villages du Tennessee, notamment Brownsville, Milan, Withe et Mason, sur la ligne du chemin de fer de Memphis à Louisville.

Par contre, les nouvelles de l'assistance publique sont satisfaisantes. Des secours en argent et en nature arrivent de tous côtés, et ce qui est plus méritoire encore, les dévouements se multiplient. Médecins, infirmiers, laïques et religieux, vétérans de l'armée, hommes, femmes, jeunes et vieux, affluent de toutes parts dans les districts infectés, venant se jeter dans la gueule du Minotaure pour lui arracher des victimes. Tout le monde est à l'œuvre, individus et associations. Chacun fait son devoir. Le gouvernement général et les administrations locales, les corporations, les institutions publiques, fournissent des secours dans la mesure de leurs attributions ; la Société Howard fait des prodiges. En même temps les sociétés particulières ou nationales opèrent chacune dans leur sphère ; des comités de Sociétés de Bienfaisance irlandaise (Hibernians), portugaise (lusitanienne), allemande, espagnole, italienne, etc., font appel à leur nationalité et s'efforcent d'ajouter quelque chose de particulièrement sympathique aux secours généraux qu'ils reçoivent. C'est ainsi que l'Union française a mis toutes les Sociétés françaises de l'Union américaine en demeure de s'occuper de leurs compatriotes du Sud. Non-seulement elle vient elle-même directement en aide à ceux-ci, mais encore elle est leur intermédiaire, leur avocat, leur tutrice auprès de l'Association Howard et des autres institutions charitables, avec qui elle coopère. Les Français, plus que tous autres peut-être, ont besoin de ne pas être laissés à eux-mêmes. A Pétranger, dans le malheur, ils manquent d'aider, de confiance, ils sont timides, et ils disparaîtraient aisément dans le tourbillon sans un intermédiaire ayant de l'initiative pour eux. L'Union française remplit ce rôle, et elle ne manque pas de clients. Les Français payent un large tribut au fléau, et bien des familles ont grand besoin d'un soulagement opportun, des consolations aussi, qui sont précieuses, venant de compatriotes affectueux.....

LES RAVAGES DE L'ÉPIDÉMIE

La journée de dimanche a donné des résultats effrayants. On a signalé 460 nouveaux cas et 213 décès.

A la Nouvelle-Orléans, il y a eu 259 cas et 103 décès ; à Memphis, 103 cas et 85 décès ; à Vicksburg, 98 cas et 25 décès. A Grenada, à Port Gibson, et dans les autres localités infectées, la mortalité a été aussi terrible.

Hier, à la Nouvelle-Orléans, on a signalé 195 cas et 77 décès.

LA NOUVELLE-ORLÉANS.—Les prédictions de ces jours derniers se sont malheureusement réalisées ; la journée de dimanche a été terrible. Les rapports officiels annoncent 88 décès jusqu'à midi, mais il faut encore en ajouter 15 autres, les médecins ne les ayant déclarés que cinq minutes après l'heure officielle de clôture. Le chiffre exact pour la journée d'avant-hier est donc de 103 morts. A midi 15 minutes, le bureau de la commission de salubrité était fermé, mais les entrepreneurs de divers cimetières ont annoncé qu'ils avaient reçu un grand nombre d'ordres depuis midi, et qu'ils tiendraient leurs bureaux ouverts jusqu'à onze heures du soir. Le nombre des cas nouveaux déclarés par l'association Howard jusqu'à 9 heures du soir, dans la même journée, a été de 250. Plusieurs maisons du premier district sont littéralement dévastées ; tous ceux qui n'étaient pas acclimatés sont morts ; le matériel dont on s'est servi pour les malades a été détruit pendant les quinze derniers jours. La désinfection des maisons où il y a eu des morts est entièrement suspendue, les bras faisant défaut au département de la police sanitaire.

On se plaint de la persistance inexplicable des églises à sonner le glas funèbre. Les cloches de l'église St-Patrick, dans Camp street, au centre du district le plus infecté, ont sonné avant-hier sans relâche. C'est là une cause réelle de danger pour les malades dans l'état de prostration nerveuse où ils se trouvent, alors que le moindre bruit, et à plus forte raison ce son funèbre, peut produire un état fatal. La presse a déjà appelé l'attention sur ce fait sans obtenir aucun résultat ; c'est aux autorités maintenant à intervenir.

Parmi les dernières victimes se trouve Mlle

Blanche Appleby, de New-York ; M. D. Morey, agent maritime du "New-Orléans, Chicago & St-Louis Railroad," est au plus mal ; ses deux frères sont également malades. La nuit a été chaude. Le temps a été couvert et lourd toute la journée ; une pluie fine est tombée dans l'après-midi. Les membres du comité de l'association Howard annoncent une augmentation croissante dans l'épidémie, et ils ajoutent que leur pensée est qu'elle s'étendra sur les localités qui ont été jusqu'à présent relativement exemptes. M. C. E. Whitney rapporte 23 nouveaux cas dans son district, et il raconte un fait qui s'est passé au coin de Race et St-Thomas streets, et qui démontre l'augmentation rapide de la fièvre en cet endroit. Comme il approchait du coin de ces deux rues, il aperçut 6 ou 8 petits enfants qui, le reconnaissant pour un membre de la société Howard, lui demandèrent de venir avec eux dans leurs maisons respectives pour voir des malades. Il alla dans la maison la plus rapprochée, suivi par les autres enfants, et il fut ainsi obligé de visiter chaque maison.

Le Dr Joseph Jones a découvert dans le sang de deux fiévreux des animalcules connus sous le nom de bacteria. Dans son opinion, il faudrait chercher de ce côté l'origine de la fièvre jaune. Il continuera ses expériences afin d'en tirer profit si cela est possible.

Les dépêches d'hier soir disent que la situation devient plus terrible d'heure en heure ; les enterrements ont duré avant-hier jusqu'à 10 heures du soir. Plusieurs personnes mortes dans l'après-midi ont été enterrées le soir même. On compte 4 New-Yorkais parmi les victimes.

BÂTON-ROUGE.—Le maire de Bâton-Rouge (Louisiane) télégraphie en date du 2 septembre : "Il y a eu ici 11 décès de la fièvre jaune, dont 4 se sont produits pendant les dernières 24 heures. Il y a beaucoup de malades et toutes les affaires sont suspendues. Nos ressources financières sont insuffisantes pour soulager la détresse, et nous sommes forcés de demander au pays de nous venir en aide. Notre population cache la situation avec une grande fermeté."

MEMPHIS.—La journée d'avant-hier a donné 103 nouveaux cas, mais la moitié des rapports médicaux n'était pas parvenue à 6 heures du soir. Le chiffre des décès est de 85. Il faut ajouter que souvent bien des cas ne sont pas signalés ; ainsi, on rapporte parmi ces derniers celui du Rév. Georges Harris, doyen de la cathédrale épiscopale de Sainte-Marie, et celui du Dr William Hodges. Ce dernier a été trouvé par une femme de couleur qui est entrée chez lui et l'a vu gisant sur un lit ; sa famille était partie.

Les visiteurs de l'association Howard continuent à découvrir des cadavres abandonnés. M. Semmes a eu l'occasion d'entrer dans les chambres qui se trouvent au-dessus des magasins de la Library Building, près du théâtre, et il a trouvé dans une de ces chambres un cadavre dans un état de décomposition tellement avancé, qu'il a été impossible de constater son identité ; M. Semmes n'a pu même voir si c'était un nègre ou un blanc. Des personnes habitant la maison disent qu'elles ont vu, il y a quelques jours, un homme blanc entrer dans cette chambre, mais qu'elles ne l'ont pas revu depuis.

Les scieries ont suspendu leur travail ; les marchands de bois ont fermé leurs magasins, et les entrepreneurs de pompes funèbres se déclarent incapables d'enterrer les morts. Le maire se propose de faire une réquisition de tout le bois disponible en ville pour faire des cercueils.

Une dépêche de Memphis, 2 septembre, porte ce qui suit :

"La situation devient de plus en plus déplorable. Le nombre des décès aujourd'hui dépassera celui des jours précédents. Des cadavres sont trouvés dans les maisons, et l'on manque d'hommes pour les enterrer convenablement. On craint une émeute pour cette après-midi. Un garde de couleur a tué, il y a quelques instants, un autre nègre, et les quelques centaines de *loafers* de même race qui demeurent dans Court street profèrent des menaces contre la garde noire et les policemen."

Deux cas de fièvre jaune ont été constatés à Father Mathews' Aid Camp, à 6 milles au nord-est de Memphis, en des endroits les plus sains des environs de Memphis. Il y en a aussi un certain nombre à Pickering, qui n'avait pas été visité par la fièvre depuis 1857, époque à laquelle cette localité avait été presque dépeuplée. L'épidémie augmente considérablement à Chelsea, au nord de la ville, et dans les localités au sud-est.

Six décès ont encore eu lieu au camp Joe Williams. Il y a eu jusqu'à présent 60 cas et 25 morts dans ce camp.

BROWNSVILLE.—Une dépêche adressée à l'*Appal*, de Memphis, signale 20 cas de fièvre et 2 décès à Brownsville, à 50 milles au nord de Memphis. Les renseignements du camp Joe Williams annoncent 6 morts parmi les nouveaux réfugiés. L'hôpital contient environ 15 malades.

VICKSBURG.—Le fléau suit toujours une voie ascendante. Huit médecins ont déclaré avant-hier 98 nouveaux cas et 25 décès.

Un comité israélite a été organisé aujourd'hui sous la présidence de M. Davidson. Les Drs Norris et Blochfeldt sont arrivés avec 15 infirmiers de Chatanooga. George Burns, directeur de l'Express Company, qui était resté à son poste, bien que n'ayant jamais eu la fièvre, a été frappé et est mort ; c'est le troisième adjoint au maire qui succombe.

JACKSON, DELHI.—En dépit d'une quarantaine des plus rigides, la fièvre a fait son apparition à Jackson. Il y a eu 3 cas et une mort. On a constaté aussi la fièvre à Greenville, à 250

milles de Vicksburg ; la journée de dimanche a donné six nouveaux cas et un décès à Delhi.

PORT-GIBSON.—On télégraphie de Port-Gibson (Missouri), 2 septembre :

"400 cas et 55 décès sur 550 personnes qui restent en ville, tel est le bilan jusqu'à ce jour. 1,200 personnes environ se sont enfuies. Il y a partout une grande détresse."

CINCINNATI.—On annonce un décès de la fièvre jaune à Franklin, Ohio.

Le même journal, dans son numéro du 6 septembre, publie ce qui suit :

Memphis est décidément la ville maudite. On ne sait plus ce qui y rit ni ce qui y meurt. Les médecins, ni personne, n'ont plus le temps de compter. Il ne s'agit plus de statistique. On a enterré quatre-vingt-dix-huit cadavres avant-hier, mais on ne sait pas combien il en restait le soir à enterrer. Il y en a qui se décomposent dans les maisons, où ils séjourneront parfois plusieurs jours sans qu'on les enlève, et dans les cimetières, où ils s'entassent au soleil en attendant que des fosses s'ouvrent pour les recevoir. L'infection de la décomposition humaine achève d'empester l'air déjà saturé de miasmes putrides, et le découragement s'empare des braves cœurs qui, luttant corps à corps avec le fléau, perdent l'espoir de le voir décroître avant d'avoir dévoré tout ce qui n'a pas déserté. Il est fortement question de recourir aux procédés sommaires. Un corps régulier de trente nègres est adjoint aux fossoyeurs habituels, mais cela ne suffit pas, et on parle de renoncer aux enterrements pour recourir à la combustion. Bref, tous les expédients sont bons aujourd'hui en face d'une désolation sans merci, et des cris désespérés s'échappent de cette malheureuse ville demandant "au monde civilisé" des secours et des consolations.

Vicksburg est une autre ville patelante et éplorée. Le fléau y grandit et la décime. Elle a aussi sa victime vénérée ; Pévèque Elder y est mort avant-hier, sur le champ de bataille de la charité. Grenada n'aura bientôt plus de sacrifices à faire ; dans les derniers morts est encore un médecin, le docteur Gillespie—et sa mère. Les coups ne se ralentissent pas ; ils ne s'arrêteront que quand ils ne trouveront plus où frapper. La Nouvelle-Orléans seule, de toutes ces nécropoles, semble respirer un peu. Les nouveaux cas ont diminué. Cela tient peut-être à un changement dans le temps, peut-être aux efforts héroïques et à l'efficacité des soins des braves sociétés qui rivalisent de zèle, les Howards, les Peabodies, les Christian Young Men, etc., peut-être aussi, et probablement en grande partie, aux procédés de désinfection employés avec une vigilance incessante par l'administration sanitaire.

New-York au moins a cette satisfaction de savoir qu'elle est assainie et qu'elle est à l'abri de la propagation du fléau. Des cas isolés peuvent se produire, mais on est d'accord à proclamer qu'il n'y a point de danger d'épidémie. La crainte inspirée par le cas de Mme Celli, cette Italienne qui avait apporté la pestilence de Memphis, et qui est morte avant-hier à la Quarantaine, a été un avertissement salutaire et il a été écouté. Il y a encore des quartiers sales, mais il n'y en a plus d'infectés ; on voit le pavé à peu près partout, ce qui n'était probablement pas arrivé depuis des années dans certaines rues, et la métropole des Etats-Unis peut se reposer maintenant sur sa position admirable, entourée d'eaux splendides de toutes parts pour délier l'invasion, ou du moins l'acclimatation du fléau dans ses limites.

Décisions judiciaires concernant les Journaux

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arriérages qu'elle doit sur l'abonnement ; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

A VENDRE

On offre en vente un matériel complet de photographie, ainsi qu'une grande voiture pour prendre les portraits à la campagne.

S'adresser à HYPOLITE RICHARD, Sainte-Julie de Vercheres.

AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui desiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyes et teints noirs seulement.

J.-H. LEBLANC, Atelier : 547, rue Craig.

Elections générales.

La plus grande excitation règne dans toute la Puissance. Quels seront les élus ? Voilà ce qu'on se demande partout. Beaucoup qui se pensent appelés en Chambre seront obligés de reprendre, tout penauds, le chemin de leurs foyers. Mais une chose certaine, c'est que la plus grande victoire sera remportée cet automne par la célèbre maison Pilon. Son importation est monstre. Les marchandises sont riches, très-bien choisies, et peuvent être vendues à des bas prix sans précédents. Les tweeds, gros draps, et tous les lainages sont arrivés ; leur bon goût et leur bon marché étonnent tout le monde. Toutes les semaines nous recevons des centaines de caisses de nouveautés, et tous les jours des milliers de pratiques se pressent dans notre immense magasin pour visiter la magnifique installation de nouveautés que nous faisons journellement. De fait, jamais rien de tel ne s'est encore vu à Montréal. Nous recevons toutes les dernières nouveautés de New-York, Paris et Londres, et nous importons directement toutes nos marchandises nous-mêmes. C'est la raison pour laquelle nous pouvons vendre *tout* à des bas prix qui ne se sont jamais encore vus. Cet automne nous voulons faire le plus grand commerce de détail de la Puissance. Nous avons pris nos mesures en conséquence. Nous avons le local et les marchandises qu'il nous faut, et nous sommes certains d'avance que les pratiques, toujours anxieuses d'acheter du beau et du bon à *bon marché*, s'empresseront de venir en foule comme par le passé.

Des avantages exceptionnels sont maintenant offerts.

A. PILON & CIE.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine.

COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis un mois à peine, et des milliers d'acheteurs l'entourent déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osons espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces pronant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniabie sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etoffes à Robes à une commission de 2½ pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds *gratis*, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché ! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. FELLETER & CIE., Propriétaires ; J. N. ARSENAULT, Gérant.

A NOS LECTEURS.—Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine ; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement ; 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gostford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix excessivement bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convaincra tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au RÉV. JOSEPH T. ISMAS, *Station D, New-York*.

La scène se passe à bord d'un bateau qui, depuis quatre jours, a quitté la côte. On est entre le ciel et l'eau en plein Océan.

Le capitaine aborde une dame assise sur le pont et, pour entrer en conversation, commence par cette phrase :

—Madame est sans doute une passagère ?...



LE PARLEMENTAIRE.—TABLEAU DE M. F. DETAILLE

CHOSSES ET AUTRES

L'hon. M. Fortin se présente à Gaspé.

M. L. A. Seers sera le candidat conservateur de Châteauguay en opposition à l'hon. M. Holton.

Il y a en ce moment une crise ministérielle dans l'île du Prince-Edouard. Quatre membres du cabinet ont donné leur démission.

Au départ du dernier vapeur de Liverpool, il était rumeur que trois régiments anglais allaient venir en Canada.

Les rapports reçus sur les récoltes en France montrent qu'elles seront excellentes dans deux départements, bonnes dans 12, assez bonnes dans 23, pauvres dans 46 et mauvaises dans 7.

Malgré le règlement de police prohibant le congrès projeté d'ouvriers socialistes, trente organisateurs du mouvement se sont réunis, dimanche, mais la réunion a été dissoute par la police.

Le gouvernement est maintenant en pleine possession de toute la ligne du chemin de fer de Québec, Montréal, Outaouais et Occidental. M. Shanly a été mandé à Montréal par M. Joly, qui a l'intention de s'enquérir si M. MacDonald a droit d'exiger quelque chose du gouvernement.

Un nouvel instrument, l'électroscope, vient d'être inventé au moyen duquel deux personnes peuvent se parler et se voir à une distance de 500 milles!!

Il est rumeur à Québec qu'un successeur a été nommé au regretté Mgr Conroy. Ce délégué apostolique, qui forme partie du clergé irlandais, se nomme Mgr Gilooly, évêque d'Elphin, Sligo.

M. L.-A. Jetté, ex-député de Montréal-Est, a été nommé juge de la Cour Supérieure à la place de l'hon. V. P. W. Dorion, décédé.

Les pèlerins canadiens qui ont été à Rome, l'année dernière, sous la conduite de Mgr Racine, évêque de Sherbrooke, se sont réunis, mercredi, 4 septembre, à Chambly. A cause de quelque retard, nous sommes obligés de remettre à la semaine prochaine le compte-rendu de cette réunion, qu'un aimable collaborateur a bien voulu préparer pour nous.

Le Conseil des arts et manufactures a été renouvelé. Les membres suivants font partie du nouveau Conseil :

- James Stewart, Henry Lyman, William Clendinning, F. Wolfertan Thomas, N. Bourassa, Joseph Rielle, Adam Darling, James Howley, T. Fogarty, Montréal ; George T. Davie, Lévis ; F. Peachy, G. Bresse, révd. A. Audet, Cyrille Duquet, Québec ; H. Beauchemin, Sorel ; J.-B. Normand, Trois-Rivières ; F. Dupont, Portneuf.

La Commission de New-York, qui a été chargée de rechercher les causes de la crise commerciale actuelle, interroge tous les hommes dont l'expérience peut apporter quelque lumière sur cette question si grave et si complexe. L'autre jour, c'était un ancien marchand de Brooklyn qui exposait, devant elle, les principales causes qui, d'après lui, ont contribué à amener la stagnation des affaires et le manque de travail. Son opinion se trouve résumée dans les lignes suivantes :

Les Américains ont trop négligé la culture du sol et donné trop de développement aux manufactures. Toutes les denrées alimentaires que ce pays pourrait produire trouveraient un marché rémunérateur, soit à l'étranger, soit à l'intérieur. Les trois premiers besoins de toute société sont : la nourriture, les vêtements et le

logement. Les Etats-Unis possèdent les ressources nécessaires pour donner satisfaction à ces trois besoins essentiels, sans rien tirer de l'étranger. Par conséquent, tous les travailleurs auraient de l'occupation si le travail était judicieusement distribué. Les établissements industriels occupent beaucoup trop de bras, et les fermes n'en occupent pas assez. Une intervention législative du gouvernement ne remédierait à rien. Le mal se guérira de lui-même quand sa véritable cause sera généralement connue.

FAITS DIVERS

Mardi soir, le 3 courant, à Beauport, le feu a détruit une ancienne maison sur la ferme Gagy ; elle appartenait autrefois à la famille Duchesnay. D'après la tradition historique, le marquis de Montcalm aurait passé sa dernière nuit dans cette maison, avant d'aller mourir sur les plaines d'Abraham.

Le feu a pris aussi à l'ancien moulin de M. Brown et plusieurs maisons environnantes ; heureusement, la brigade du feu de l'asile de Beauport, sous la conduite de l'ingénieur Chaumette, est arrivée à temps pour circonscire les progrès du feu à la maison Gagy ; autrement, l'incendie aurait été considérable.

Un bien triste accident est arrivé samedi soir, le 31 août dernier, à Pembroke, Ontario. Six ou sept jeunes filles allèrent prendre un bain dans la basse-ville, vers 7.30 heures p.m. Après être restées quelque temps dans l'eau, elles voulurent sortir et se prirent l'une l'autre par les mains. Il y avait un endroit difficile à passer. Tout à coup, quatre d'entre elles disparurent dans un trou d'eau. Les autres furent si effrayées qu'elles ne purent sauver qu'une de leurs compagnes à moitié noyée. Les trois autres se noyèrent avant qu'on put leur porter secours. Elles se nomment Maggie et Lizzie Lee, filles de M. Thomas Lee, et Ada Edwards, fille de M. J. H. Edwards. Les corps des noyées ont été retrouvés. Les familles affligées sont l'objet de beaucoup de sympathies.

TERRIBLE CATASTROPHE. — On mande de Londres, en date du 4 courant :

"Hier soir, le steamer Princess Alice, qui revenait d'une excursion à Gravesend avec huit cents passagers à son bord, est venu en collision avec un autre steamer au large de Barking. On dit que quatre à cinq cents personnes ont péri.

"On croit que le vaisseau qui a coulé à fond le Princess Alice est le Bywell Castle, vapeur à hélice qui sert à transporter du charbon. Le contre-maître du Princess Alice dit que le vapeur s'est éloigné sans leur porter aucun secours. Il pense qu'il y avait environ sept cents personnes à bord du steamer, qui a sombré cinq minutes après l'accident. On compte un grand nombre de femmes et d'enfants parmi les victimes. Le capitaine et presque tous les hommes de l'équipage se sont noyés. On n'a pas eu le temps de lancer les canots à l'eau, et il n'y avait que quelques bouées de sauvetage à bord."

Nouveaux détails. — Le steamer Princess Alice, qui a coulé à fond en revenant de Gravesend à Londres, par le steamer à hélice Bywell Castle, était un des plus gros bateaux de la compagnie London Steamboat Company. Il était parti de Londres pour faire une excursion à Gravesend et à Sheerness, et un grand nombre de personnes, profitant du beau temps, s'étaient embarquées à bord de ce magnifique bateau. Il partit de Gravesend pour revenir à Londres de bonne heure, et vers 8 heures il était en face de l'arsenal de la marine à Woolwich. Le Bywell Castle venait alors à sa rencontre. Les deux bateaux se trouvaient au milieu de la rivière, au large des usines de la compagnie du gaz de la ville de Londres, à Beeton, à une faible distance des jardins de Woolwich, presque au même endroit où eut lieu, il y a une dizaine d'années, cette fatale collision entre le Méris et le Wentworth. Le Bywell Castle frappa le Princess Alice à bâbord. Il en résulta une scène impossible à décrire. Quelques passagers de ce dernier steamer sautèrent à bord de l'autre steamer, mais le plus grand nombre se retirèrent à la hâte sur la poupe de leur propre vaisseau. Des cris déchirants se firent entendre au moment où la proue commença à s'enfoncer sous l'eau, et on ne pouvait rien faire pour échapper à la mort. Il y avait une douzaine de bouées de sauvetage à bord et quelques canots suspendus aux daviers, mais quand bien même on aurait réussi à les lancer à l'eau, ils n'auraient pas été d'une grande utilité, car le Princess Alice sombra cinq minutes après l'accident. Quelques petites embarcations se rendirent à force de rames sur les lieux ainsi qu'un bateau de la Compagnie des vapeurs de Londres, qui allait aussi faire une excursion : des centaines de personnes se débattaient dans l'eau en poussant des cris de détresse, mais vu que les ténébres s'épaississaient il était difficile de venir au secours de ces infortunés. Sur 800 personnes, 150 au plus ont échappé à la mort.

Le Princess Alice était un bateau long, tirant peu d'eau, qui avait été construit pour faire des excursions sur la Tamise. Il y avait des chambres sur les deux ponts, et ce bateau pouvait transporter un grand nombre de personnes.

La plupart des passagers étaient sur le second pont et ont dû voir le sort qui les menaçait, mais ceux qui étaient sur l'arrière du vaisseau n'ont été avertis du danger que par le choc des deux steamers, et en voyant les passagers qui étaient sur l'avant se réfugier sur la poupe. Il était impossible de découvrir ce qui s'est passé avant l'accident ; on sait seulement que la mer

baissait depuis deux heures, ce qui aurait dû permettre au Princess Alice de ralentir sa marche et d'arrêter avant l'autre steamer qui était entraîné par le reflux. Avant la collision on a entendu les capitaines des deux vaisseaux se crier d'incliner d'un autre côté. Il est probable qu'ils ne se sont pas compris, et que c'est de là qu'est résultée la catastrophe. Au moment du danger, on n'a pas observé les règles du code maritime, et les steamers ont suivi chacun une mauvaise direction.

Liste des candidats aux élections fédérales pour la Province de Québec

Table listing candidates for federal elections in Quebec, divided into Opposition and Ministériels. Includes names like Argenteuil, Bagot, Beauce, Beauharnois, Bellechasse, Berthier, Bromé, Bonaventure, Chambly, Champlain, Charlevoix, Arvo, Châteauguay, Labeerge, Compton, Chicoutimi & Saguenay, Dorchester, Drummond & Arthabaska, Gaspé, Hochelaga, Huntingdon, Iberville, Jacques Cartier, Joliette, Kamouraska, L'Assomption, Laprairie, Lévis, L'Islet, Laval, Lotbinière, Maskinongé, Mégantic, Missisquoi, Montcalm, Montmorency, Montmagny, Montréal Centre, Est, Ouest, Napierville, Nicolet, Ottawa, Comté, A Wright, Pontiac, Portneuf, Vallée, Québec Ouest, McGreevy, Centre, Est, Québec, Comté, Caron, Richelieu, Massue, Richmond & Wolfe, Rimouski, Langevin, Rouville, Giguant, St. Hyacinthe, Tellier, St. Jean, C Loupret (Ind), St. Maurice, Lacerte, Sheffield, Nichol, Sherbrooke, Brooks, Soulanges, Lanthier, Stanstead, Colby, Témiscouata, Grandbois, Terrebonne, Masson, Trois-Rivières, McDougall, Malhot, Deux Montagnes, Daoust, Vandreville, Harwood, Mongenais, Verchères, Ducharme, Yamaska, Gill.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Table of market prices for various goods in Montreal, dated August 6, 1878. Categories include Farine (wheat flour), GRAINS, LÉGUMES (vegetables), LAITIÈRE (dairy), VOLAILLES (poultry), GIBIERS (game), VIANDES (meats), and DIVERS (miscellaneous). Prices are listed in dollars and cents per unit.

LES ECHECS

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. O. TREMPÉ, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 127: MM. J. W. Shaw, S. Lafrenaye, J. L. P., J. Gauthier, M. Toupin et T. Lafrenaye, Montréal; L. O. P., Sherbrooke; N. P., Sorel; V. R. Gagnon et Z. Delamais, Québec; A. C., Saint-Jean.

Le tournoi d'Échecs commencé le 20 août dernier, dont nous avons déjà parlé, n'est pas encore terminé ; mais, comme nous voulons tenir les amateurs au courant de cette belle lutte échiquéenne, nous leur offrons aujourd'hui le tableau ci-dessous qui indique la position des joueurs, ainsi qu'une des parties jouées la semaine dernière.

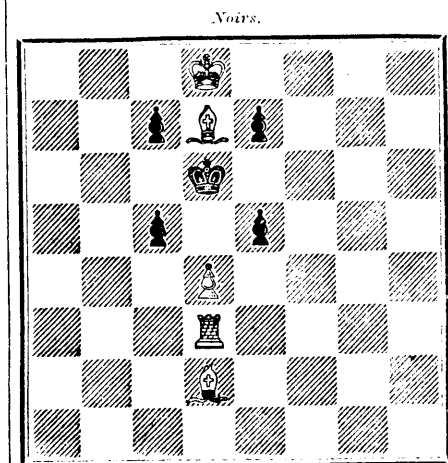
Table showing chess tournament results. Columns: Parties jouées (games played), Parties gagnées (games won), Parties à étre jouées (games to be played). Lists names like Howe, Hicks, Henderson, Atkinson, Aacher, Saunders, Shaw, White, Holt, Von Bokum, Bond, Loveriu, Issett.

*Les parties nulles comptent pour une demie à chaque

Il est rumeur, dans les cercles échiquéens de Londres, que messieurs Potter et Blackburne doivent lancer un défi à Her Zukertort, le vainqueur du grand tournoi d'Échecs international de Paris, à son retour en Angleterre.

PROBLÈME No. 128.

Composé par M. SPENS, France.



Les Blancs jouent et font échec et mat en 3 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME NO. 127.

Table showing solutions for problem No. 127. Columns: Blancs (White), Noirs (Black). Lists moves like 1 C 6e CD, 2 D 8e D, 3 C 6e R, etc.

TOURNOI D'ECHECS CANADIEN DE 1878

42EME PARTIE.

Jouée en cette ville au 7ème Congrès annuel de la "Canadian Chess Association," entre MM. Saunders et Henderson, de Montréal.

Table of chess game results for the Canadian Chess Tournament. Columns: Blancs (White), Noirs (Black). Lists names like M. SAUNDERS, M. HENDERSON and various chess moves.

NOTES. (a) Ce coup, dans une partie française, n'est pas recommandé. (b) La position de cette Tour est très dangereuse pour les Blancs. (c) Ce mouvement doit faire gagner.



Chemin de fer du Pacifique Canadien. Aux Capitalistes et aux Entrepreneurs

Le Gouvernement du Canada recevra des propositions pour construire et faire fonctionner une ligne de chemin de fer...

Le mémoire des informations, pour ceux qui désireront faire des propositions, sera envoyé sur demande comme ci-dessous. Les rapports des ingénieurs, les cartes du pays à traverser...

Des soumissions cachetées, marquées: "Soumissions pour le Chemin de Fer du Pacifique," seront reçues, adressées au sous-signé, jusqu'au 1er jour de DECEMBRE prochain.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 20 mai 1878.

AVIS. -- EXTENSION DE TEMPS

La date fixée pour recevoir les propositions mentionnées dans l'annonce ci-dessus, est par le présent ajournée au 1er JANVIER 1879.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 2 sept. 1878.



Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS, adressées au Maître-General des Postes, seront reçues à OTTAWA, jusqu'à MIDI,

Vendredi, le 20 Septembre

prochain, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, dans chaque cas, entre les bureaux ci-dessous mentionnés, à commencer du 1er JANVIER prochain:

- BROUGHTON et SAINT-JOSEPH, deux fois par semaine; HEMISON et STANDON, deux fois par semaine; LES ESCOUVAINS et TADOU'SAC, trois fois par semaine; METHOT'S MILLS et SAINT-FLAVIEN, deux fois par semaine; NICOLET et SAINTE-MONIQUE, six fois par semaine; RIVIERE DU-LOUP et EDMUNSTON, six fois par semaine; SANBORN et SOUTH HAM, une fois par semaine; SAINTE ANNE DE BEAUPRÉ et SAINT-FEREOLE, trois fois par semaine; SAINT-FREDERIC et SAINT-JOSEPH, une fois par semaine; SAINTE FLAVIE et la STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine; SAINT-RAPHAEL et la STATION DU CHEMIN DE FER, six fois par semaine.

Des avis imprimés, contenant des renseignements plus détaillés relativement aux conditions de ce contrat projeté, pourront être vus aux Bureaux de Poste ci-dessus mentionnés, et aux bureaux intermédiaires, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumissions.

WILLIAM G. SHEPPARD, Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, Québec, 5 août 1878.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendu chez tous les Epiciers respectables.

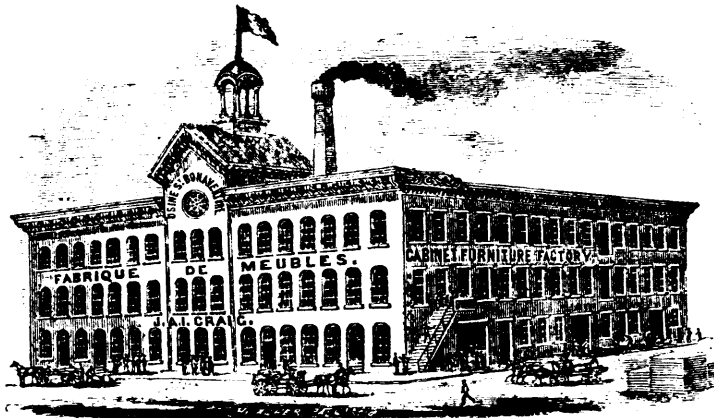
"L'INTENDANT BIGOT"

PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centimes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

LA CIE. BURLAND-DESHARATS, 5 et 7, Rue Beury, Montréal.

MANUFACTURE 473, RUE ST. BONAVENTURE.



MACASIN DE DETAILLERS 403, RUE NOTRE-DAME.

MANUFACTURE DE MEUBLES DE CRAIG & CIE.

L'un des meilleurs et des plus grands établissements Canadiens-français du pays.



Sainte - Anne, Rivière Ottawa.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Des soumissions cachetées, adressées au secrétaire des Travaux Publics et endossées: "Soumission pour le Canal et l'Écluse à Sainte-Anne," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, MARDI, le 8e jour d'OCTOBRE prochain, pour la construction d'une écluse et la formation des approches du côté vers la terre de l'écluse actuelle à Sainte-Anne.

Une carte de la localité, ainsi que les plans et spécifications des travaux à faire, peuvent être vus à ce bureau et au bureau de l'ingénieur résidant à Sainte-Anne, le et après MARDI, le 24e jour de SEPTEMBRE prochain, où on trouvera des formules de soumissions imprimées.

Les entrepreneurs sont priés de se rappeler que les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont strictement faites en conformité avec les formules imprimées—dans le cas d'associations, que si elles sont accompagnées de signatures actuelles avec la nature de l'occupation et le lieu de résidence de chaque membre de l'association; et de plus, un chèque de banque accepté pour la somme de deux mille piastres, devra accompagner la soumission, laquelle somme sera confisquée si la personne qui fait des offres refuse d'accomplir le contrat pour les travaux aux prix et aux conditions mentionnés dans l'offre qui aura été faite.

Le chèque ainsi envoyé sera remis aux parties respectives dont les offres n'auront pas été acceptées.

Pour le fidèle accomplissement du contrat, on exigera une garantie satisfaisante par un dépôt d'argent au montant de cinq pour cent sur la somme totale du contrat, dont la somme envoyée avec la soumission sera considérée former partie.

Quatre-vingt-dix pour cent seulement seront payés sur l'évaluation progressive jusqu'à ce que les travaux soient terminés.

A chaque soumission devront être annexées les signatures actuelles de deux personnes responsables et solvables demeurant dans la Puissance, et voulant devenir cautions pour l'accomplissement des conditions, ainsi que pour le fidèle accomplissement des travaux que le contrat embrasse.

Ce Département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

(Par ordre) F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 19 août 1878.

Maison Lorge & Cie,

(Etablie en 1848.)

No. 21, RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL.

Cet établissement est un des plus anciens, des plus connus et des plus achalandés de Montréal, et les Chapeaux sortant de la Maison LORGE & CIE sont de qualité supérieure. Aussi nous engageons fortement tous nos lecteurs à visiter cet établissement, et nous sommes convaincus qu'ils en reviendront pleinement satisfaits.

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH CADIEUX & DEROME, 207, RUE NOTRE-DAME, 207, MONTREAL.

Messieurs Cadieux et Derome ont toujours en mains un grand assortiment de Livres pour les Messieurs du Clergé et les Communautés religieuses. Livres classiques, Livres de prières, bonnes lectures pour les familles, Tapissierie, Papiers, Cartes à jouer, Gravures, Images, Chapelets, Médailles, etc., etc.

Les Cahiers d'écriture de Paysons, Dutton & Scribner et les Cahiers de dessin de Bartholomew se trouvent aussi à leur établissement, ainsi que les nouvelles Cartes Géographiques adoptées par le Conseil de l'Instruction Publique.

H. C. CADIEUX, L. J. A. DEROME.

Ci-devant employés de la maison J. B. Rolland & Fils

Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTROTYPES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE!

LES PRIX SONT A LA PORTEE DE TOUS.

Musique Nouvelle! ROMANCES FRANCAISES.

- Après l'hiver... 50 centimes; A ma fenêtre... 50; Branche d'aulépine... 40; Blanche colombe... 35; La Bouquetière de Mary... 25; Le banc de pierre... 50; Clair de lune... 50; Confiance... 50; Les deux Mères... 35; Enfants d'un jour... 50; Fleurs et fleurs... 35; Fleurs de souvenir... 50; L'heure attendue... 50; Jean Mathurin... 30; Lisette, vous n'en saurez rien... 50; Rose... 50; Sous d'autres cieux... 50; Une larme... 25.

VAISES POUR PIANO.

- Céleste... 60 centimes; La boulangère a des œufs... 60; Créole... 60; Carmen... 60; Femmes et fleurs... 60; Le fleuve d'or... 60; Madame Parchidou... 60; La timbale d'argent... 60; Valse du rire... 80.

En vente chez A. LAVIGNE, Editeur de musique, Importateur de pianos et harmoniums, 25, rue Saint-Jean, (Banque d'Épargne), Québec.



CANAL LACHINE.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Des soumissions cachetées adressées au Secrétaire des Travaux Publics et portant à l'endos: "Soumission pour le Canal Lachine," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, MERCREDI, le 18e jour de SEPTEMBRE prochain, pour le creusement, l'élargissement et l'achèvement de cette partie du canal Lachine, maintenant connue sous la dénomination de section 9, et antérieurement appelée "Rock Cut."

Le plan démontrant l'endroit où se font ces travaux ainsi que les devis de ce qui reste à faire, pourront être examinés à ce bureau, ou au bureau du canal Lachine, à Montréal, le et après VENDREDI, le 6e jour de SEPTEMBRE prochain.

Les entrepreneurs sont priés de se rappeler que les soumissions ne seront examinées que tant qu'elles seront faites suivant les formalités voulues, et dans le cas de sociétés de commerce, à moins que les signatures actuelles y soient, devront faire connaître la nature de l'occupation et la résidence de chaque membre de cette société; de plus, un chèque accepté de la somme de deux mille piastres doit accompagner la soumission, laquelle somme sera confisquée si le soumissionnaire ne veut accepter le contrat aux prix spécifiés dans les soumissions.

Le chèque sera remis aux entrepreneurs dont on n'acceptera pas la soumission. Afin que le contrat soit dûment exécuté, on exige une sûreté satisfaisante par le dépôt d'argent jusqu'au montant de cinq pour cent sur la somme totale du contrat; de laquelle somme le montant envoyé avec la soumission ne fera pas partie.

On ne paiera que quatre-vingt-dix pour cent sur l'ouvrage fait jusqu'à ce qu'il soit tout terminé.

A chaque soumission devront être attachées les signatures actuelles de deux personnes responsables et solvables dans la Puissance, consentant à se porter cautions pour l'exécution de ces conditions, aussi bien que de la due exécution des ouvrages que le contrat embrasse.

Le département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse des soumissions ni aucune d'elles.

(Par ordre) F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 13 août 1878.

JOS. ROUSSEAU, PEINTRE DE MAISONS ET D'ENSEIGNES, No. 333, Rue Saint-Laurent, 3 m. MONTREAL.

La Cie Américaine des Orgues de Smith, Boston, Mass.

Cette Compagnie, établie depuis plus de vingt six ans, et qui a déjà fabriqué plus de QUATRE VINGT MILLE INSTRUMENTS, attire l'attention du peuple des Provinces Britanniques sur ses

Styles nouveaux et élégants pour 1878.

Les Orgues de cette Compagnie se distinguent de tous les autres par leur ton pur, résonnant et qui imite la voix humaine. Leur excellence est le résultat d'expériences prolongées et soignées; le mécanisme est parfait et sans défaut; on n'y emploie que les meilleurs matériaux, et nul instrument n'est livré qu'après avoir été scrupuleusement essayé.

Cette excellence se fait remarquer

dans les Orgues du plus bas prix comme les plus coûteux.

La Compagnie emploie un dessinateur architecte de talent et de mérite reconnu; les boîtes sont toutes des modèles de beauté et de symétrie, et conviennent pour servir dans les résidences privées aussi bien que dans les églises.

Ceux qui résident à peu de distance de Montréal peuvent s'adresser aux agents de la Compagnie.

MM. LAURENT, LAFORCE & Cie.

Correspondance sollicitée. Des catalogues, etc., sont expédiés franco sur demande.

LA CIE. AMERICAINE DES ORGUES DE SMITH,

Fremont Street (vis-à-vis Waltham Street), Boston Mass., E.-U. 9-22-26-192.



ECOLE DE NAVIGATION DU GOVERNEMENT DE QUEBEC.

Cette école se tient dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes sont comme suit: L'école est ouverte tous les jours pendant l'année, excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier d'août, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.

Le samedi, elle se ferme à midi.

Le programme des études est comme suit:

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de ce pacité de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circummérienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de titre ceux que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIEME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, regulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIEME COURS

Partie théorique.

Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour ces certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre, F.-G. MARCHAND,

Secrétaire de la Province de Québec. 9-4-52-168

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin.

Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché... \$1.00 même par la poste... \$1.20

S'adresser à LA CIE. BURLAND-DESHARATS, 5 et 7, Rue Beury, Montréal

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Beury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESHARATS